# PLAN CLIMAT DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

2021-2026

BILAN MI-PARCOURS





#### Préambule

« Dès notre arrivée en Juin 2020, alors même que le CoVid19 sévissait encore, nous avons pris à bras le corps la rédaction du Plan Climat Air Energie du Territoire de Questembert Communauté. Nos mots d'ordre étaient participation et diffusion large de la démarche. Près d'1/3 des élus municipaux ont participé à la conférence de lancement et aux nombreux ateliers de travail. Ce long processus de co-construction a permis d'aboutir à un document riche et très révélateur de ce que notre territoire est : engagé, humble et dynamique.

Tout au long de ce rapport, vous retrouverez la trace des **actions menées en partenariat avec celles et ceux qui vivent sur le territoire**. Elu.es, citoyen.nes, agent.es, entreprises et associations de Questembert Communauté, nous savons que rien ne se ferait sans votre énergie et votre volonté.

Emprunt d'une histoire forte de coopération et d'entraide, cette terre rurale qu'est le Pays de Questembert n'a pas à rougir de ses actions. Bien que modeste en termes de taille et donc de moyens, notre intercommunalité peut s'enorgueillir de favoriser et soutenir des initiatives qui tracent le chemin d'un monde qui saura – nous le souhaitons - s'adapter à l'avenir aux modifications significatives que le dérèglement climatique va nous imposer.

Je prendrai pour exemple 3 réussites de notre Plan Climat :

- Les actions engagées dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture depuis 2021
- La valorisation d'une filière économique du territoire la filière bois bocage, avec la création d'une **plateforme bois communautaire** en 2023
- Le lancement de l'Appel à Projets Citoyen **RéColTE** (Réponses COLlectives pour les Transitions et l'Environnement) en 2024, avec un jury composé de 4 jeunes de moins de 18 ans, de 4 habitants majeurs et de 3 élus qui a attribué des aides directes pour 6 projets engagés dans les transitions. La diversité des projets étaient à la hauteur des enjeux.

En tant qu'élu.es de Questembert Communauté, nous nous engageons pour l'avenir de notre territoire et pour les générations futures.

Je vous souhaite bonne lecture. »





#### **Sommaire**

- 1) Contexte du bilan
- 2) Quelques rappels sur le Plan Climat
- 3) État des lieux des grands indicateurs
- 4) État d'avancement du plan d'actions
- 5) Focus sur les actions communales
- 6) Perspectives







# Contexte du bilan





#### Cadre réglementaire

- Chaque Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) doit être mis à jour tous les 6 ans et faire l'objet d'un rapport à mi-parcours au bout de 3 ans (article R-229-51 du code de l'environnement)
- Ce bilan doit permettre de :



Mesurer l'évolution des indicateurs (quand les données sont disponibles)



Visualiser son état d'avancement, les difficultés rencontrées, le budget alloué...



Informer et communiquer auprès des habitants et acteurs du territoire



Anticiper et donner des clés pour la révision du plan au bout des 6 ans

- Le bilan à mi-parcours d'un PCAET est avant tout un exercice à l'intention de la collectivité elle-même et ne fait pas l'objet d'un retour de la part de l'État.
- Il doit être mis à la disposition du public conformément à l'article R.229-51 du code de l'environnement

Le Plan Climat de Questembert Communauté (QC) court sur la période 2021-2026 et a été définitivement adopté en février 2022.

Ce document constitue le rapport du bilan-mi-parcours.

#### Méthodologie

Ce rapport a été élaboré en interne par Questembert Communauté.

#### Collecte des données de mars à octobre 2024

- Auprès des observatoires régionaux (open data)
- Auprès des services de Questembert Communauté (via des entretiens)
- Auprès des 13 communes du territoire (via un questionnaire)
- → Cette étape a permis de compléter le document de suivi mais également de **mobiliser** les agents et les communes autour des enjeux du Plan Climat

Points d'étape de mars à décembre 2024 avec les élu.es (COPIL Plan Climat, comité Aménagement, bureau et conseil communautaire...) et agents (rencontre des DGS, CODIR, lors de fresques du Climat...)

→ Cette étape a permis de faire **évoluer le document** et de mobiliser les agents et les communes autour des enjeux du Plan Climat

**Diffusion et communication** auprès du grand public et des partenaires, notamment dans le cadre d'un forum organisé le **4 décembre 2024**, ouvert aux élu.es, habitant.es et partenaires.

Cette étape a permis de réunir les acteurs qui participent à la transition écologique sur le territoire, de communiquer sur les actions de Questembert Communauté auprès du grand public et de mobiliser élus et habitants autour des enjeux du Plan Climat.



# Quelques rappels sur le Plan Climat

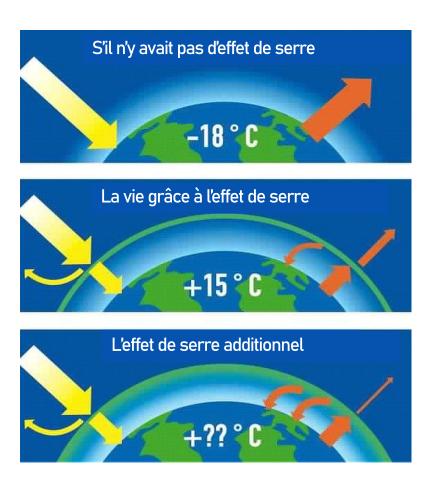


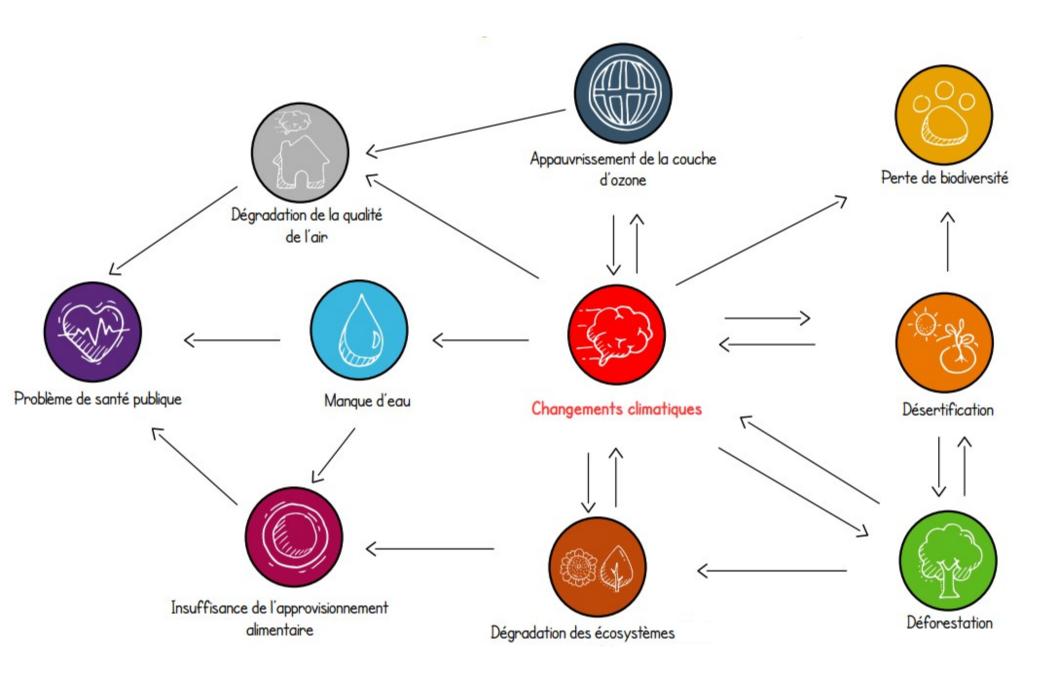


#### Le Plan Climat / Pourquoi?

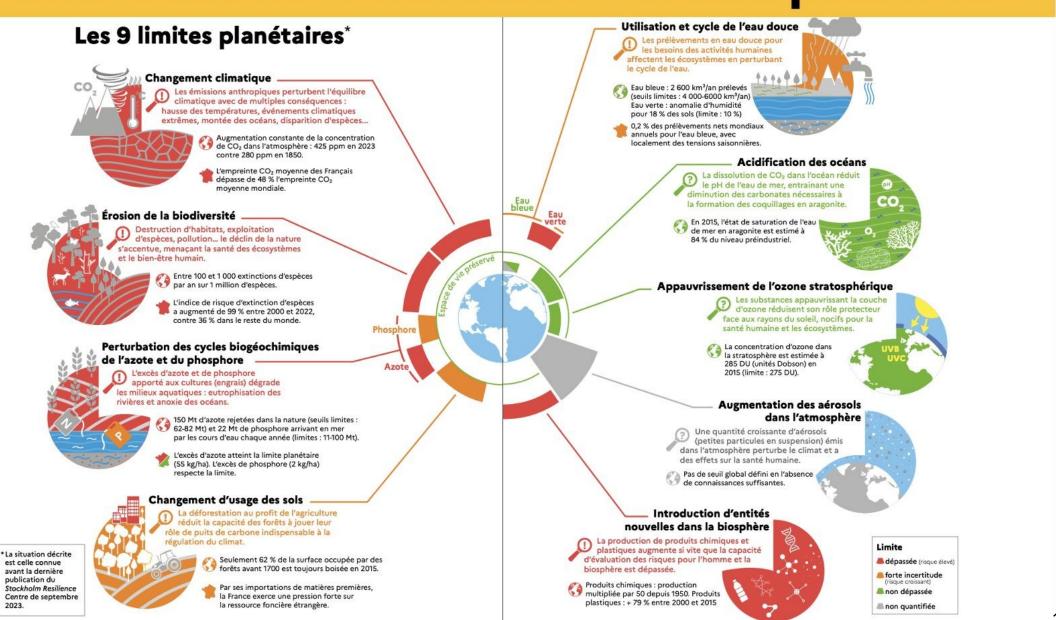
## Dérèglement du climat

• Lié à l'excès d'émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des activités humaines





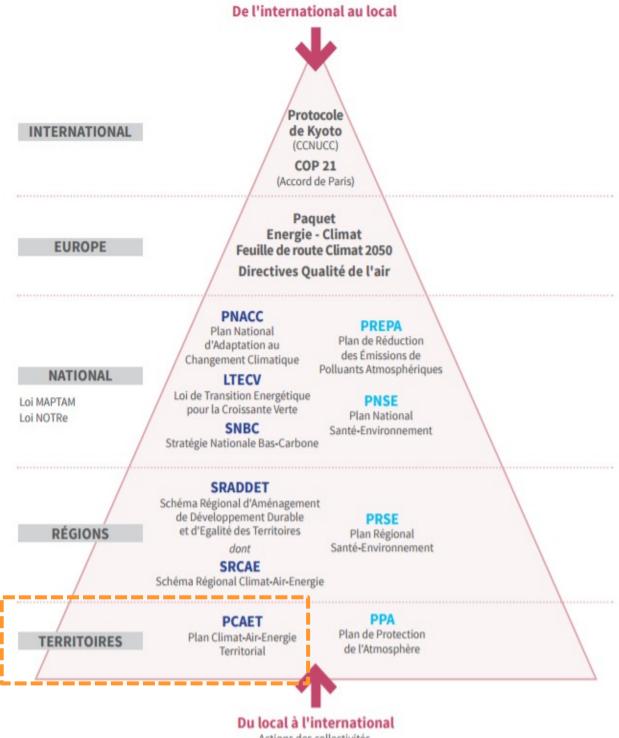
# Contribution de la France aux 9 limites planétaires



#### **Le Plan Climat / Pourquoi ?**

#### Dérèglement du climat

Les engagements internationaux puis nationaux demandent un engagement des **territoires** 

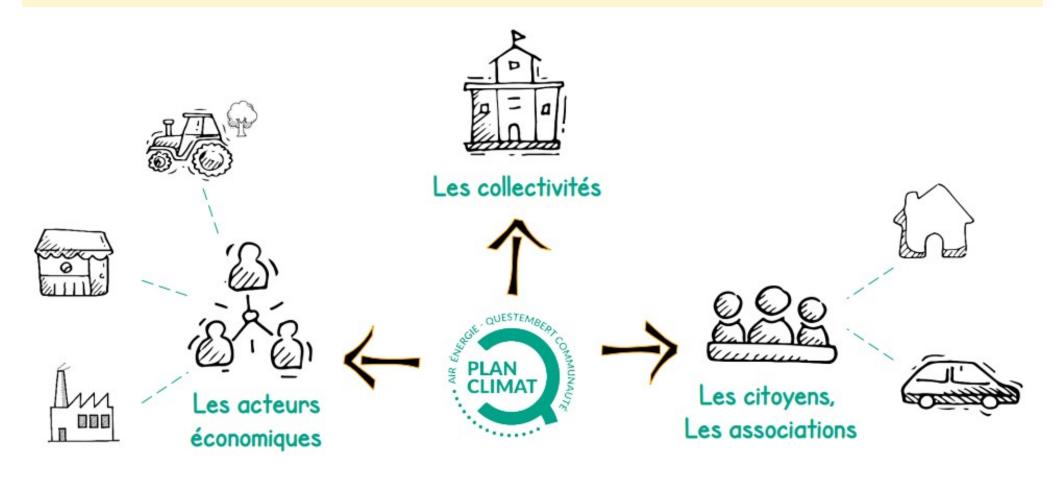


Actions des collectivités, acteurs socio-économiques, citoyens

#### Le Plan Climat / C'est quoi ?

#### Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET ou Plan Climat)

- Démarche de planification à l'échelle intercommunale, à la fois stratégique et opérationnelle, qui doit :
  - Préciser et coordonner la transition écologique sur le territoire
  - Mobiliser et impliquer tous les acteurs du territoire
- Ce document est composé d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un plan d'actions
- Mis en place pour une durée de 6 ans puis révisé.



#### Le Plan Climat / C'est quoi ?

## 2 objectifs majeurs





# ATTÉNUATION du changement climatique

Réduire <u>l'impact du territoire</u> sur le changement climatique

# **ADAPTATION** au changement climatique

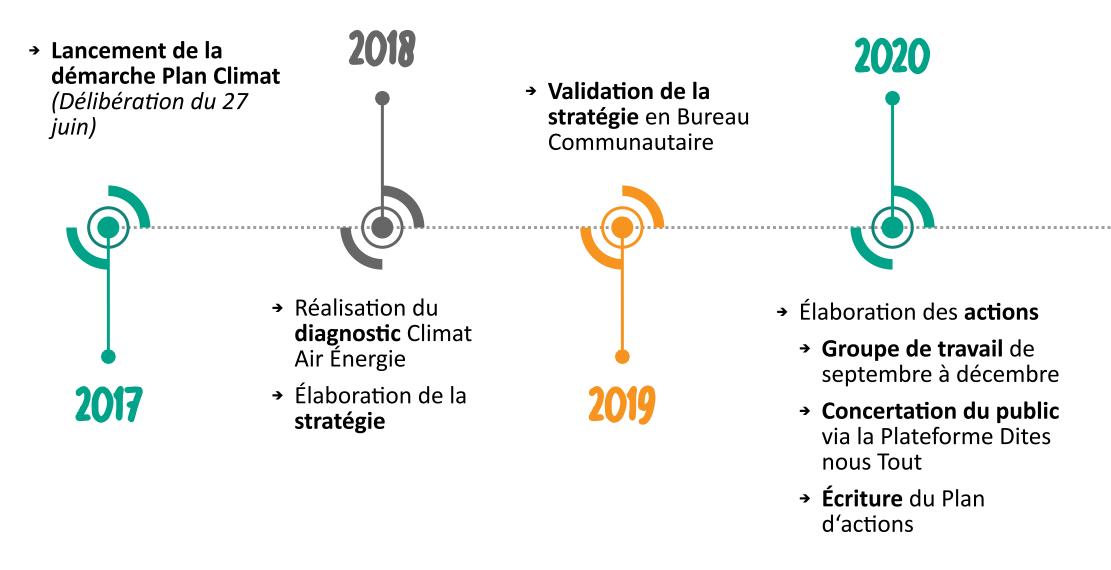
Réduire la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique

#### Des objectifs induits

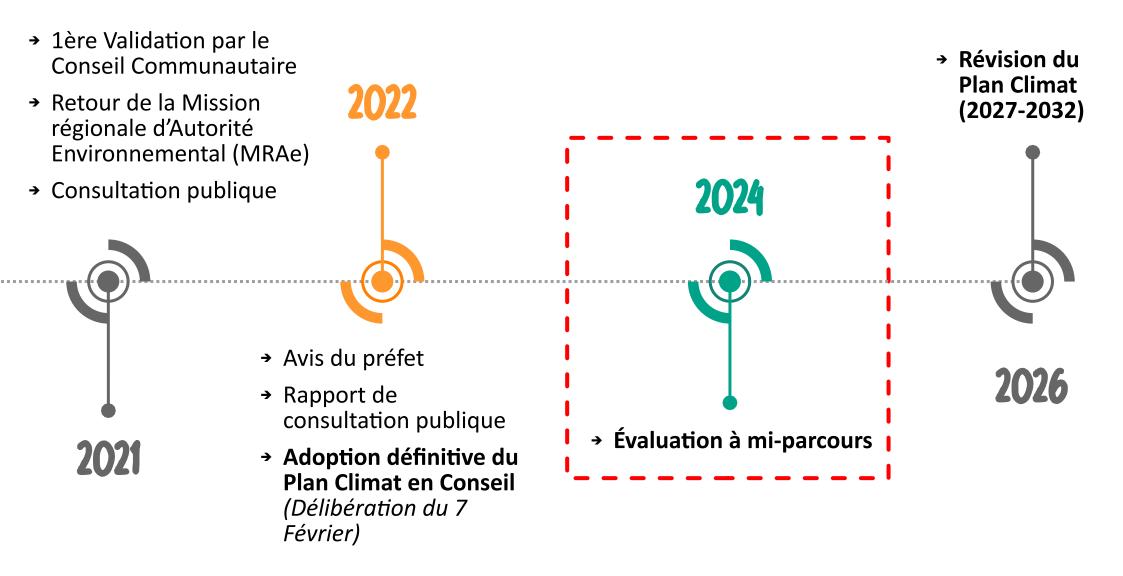
- Préserver la biodiversité, les sols et les écosystèmes, l'air
- Réduire les consommations d'énergies, d'eau....
- Développer les **énergies renouvelables**



#### Le Plan Climat / Calendrier



#### Le Plan Climat / Calendrier



Mise en œuvre des actions jusqu'à révision

#### Le Plan Climat / Comment ?



#### La stratégie

Elaboration d'une stratégie territoriale cohérente avec le diagnostic en matière de réduction des émissions, des consommations et de production d'EnR



#### Le diagnostic

État des lieux permettant de mettre en avant les enjeux du territoire en termes de GES, pollution de l'air, consommations énergétiques, production d'EnR...



#### Le plan d'actions

Co-construction d'un programme d'actions opérationnel pour atteindre les objectifs de la stratégie

## Le Plan Climat / La stratégie

	Objectifs fixés dans la stratégie du Plan Climat de Questembert Communauté			
1	Émissions de gaz à effet de Serre	- 66 % d'émissions en <mark>2050</mark> par rapport à <mark>2014</mark>		
2	Séquestration carbone	Pas d'objectifs chiffrés Limitation du déstockage carbone, préservation et augmentation des linéaires de haies et des surfaces végétalisées		
3	Consommation d'énergie	- <b>54</b> % d'émissions en <b>2050</b> par rapport à <b>2014</b>	Questembert Communauté s'est engagé dans une démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Cela signifie que le territoire vise l'objectif de réduire ses besoins en énergie au maximum d'ici 2050 tout en couvrant ses besoins en énergie par la production d'énergies renouvelables locales.	
4	Production d'énergies renouvelables	Multiplier par 5 la production en 2050 par rapport à 2015		
5	Polluants atmosphériques	Entre - 24 % et – 72 % d'émissions de polluants atmosphériques en 2050 par rapport à 2014 selon les polluants (COVNM, PM <sub>10</sub> , PM <sub>2,5</sub> , NO <sub>x</sub> , SO <sub>2</sub> , NH <sub>3</sub> )		
6	Adaptation au changement climatique	Pas d'objectifs chiffrés  Anticiper les effets du changement climatique sur le territoire (bâtiment, activités économiques)		

#### Le Plan Climat / La stratégie

Focus sur la production d'énergies renouvelables

OBJECTIFS 2050

Multiplier par 5 la production d'EnR en 2050 par rapport à 2015



Solaire Photovoltaïque **101 GWh / an** 



Biogaz / Méthanisation 98 GWh / an







Solaire thermique **24 GWh / an** 



Récupération chaleur fatale 14 GWh / an



Hydroélectricité 1 GWh / an

#### **Le Plan Climat / Les actions**

Afin d'atteindre les objectifs de la stratégie, un plan d'action a été élaboré.

Il est composé de **11 axes**, **36 fiche-actions** (anciennement 32, nouvelles actions intégrées en lien avec l'adoption du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et près de <u>400 sous-actions</u> (ou actions opérationnelles).



1. Gouvernance du Plan Climat



2. Sensibilisation et mobilisation



3. Exemplarité de la collectivité



4. Alimentation durable



5. Réduction des déchets



6. Mobilités



7. Conso énergétiques du bâti



8. Développement des



9. Adaptation des secteurs agricole et sylvicole



10. Aménagement du territoire



11. Préservation de la ressource en eau

#### **Le Plan Climat / Les actions**

#### Des axes prioritaires

- La sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire
- Le déploiement d'infrastructures et de services pour renforcer la mobilité alternative
- L'accompagnement technique et financier des habitant·es sur la rénovation énergétique de l'habitat
- L'accompagnement des acteurs agricoles vers des exploitations bas carbone et résilientes aux effets du changement climatiques



Axe 2 - Sensibilisation et mobilisation



Axe 6 - Mobilités



Axe 7. Conso énergétiques du bâti



Axe 4 - Alimentation
Axe 9 - Agriculture



Les dynamiques Climat – Air – Énergie du territoire





#### **Dynamiques Climat – Air – Energie / Préambule**



## POINTS DE VIGILANCE



Les données climat, air et énergie présentées ci-après sont principalement mises à disposition par des observatoires régionaux. Elles sont parfois retravaillées avec les données dont dispose directement Questembert Communauté (ex : pour la production d'énergies renouvelables). Il convient de préciser les éléments suivants :

- La plupart des données disponibles et présentées ci-après ne se situent pas sur la période d'application du Plan Climat et s'arrêtent souvent avant (2020). Ces données permettent tout de même d'avoir une actualisation par rapport au diagnostic du Plan où les données s'arrêtaient en 2014. Néanmoins, 2020 étant la dernière année disponible pour la plupart des indicateurs, il est probable que les données soient biaisées en lien avec le contexte sanitaire (COVID19).
- Il s'agit de données macro basées sur des inventaires. Elles peuvent donc difficilement prendre en compte les effets de changements de pratiques individuelles sur un territoire donné.
- Les données rendent compte de l'évaluation d'une seule thématique à la fois. Elles ne sont donc pas à interpréter uniquement individuellement mais bien dans un contexte global.



Ces données sont à interpréter avec vigilance et seront à affiner lors de la révision pour une analyse complète et qualitative.







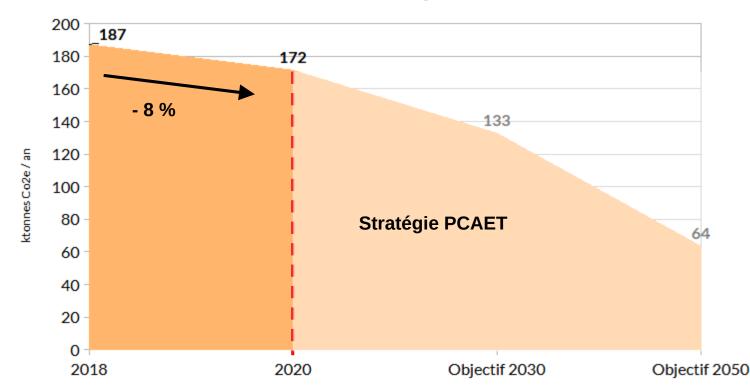
#### Émissions de gaz à effet de serre

- Les données sont mises à disposition par l'**Observatoire de l'Environnement en Bretagne** (OEB) et sont accessibles pour 3 années : 2010, 2018 et 2020. A noter que les données 2022 seront disponibles en 2025. Le diagnostic du Plan Climat de Questembert Communauté ayant été réalisé avec des données datant de 2014 issues d'une autre méthodologie de calcul, c'est l'année 2018 qui est utilisée comme année de référence dans les graphiques suivants. Ces données sont comparées avec les objectifs de diminution du PCAET pour 2030 et 2050.
- Ne sont comptabilisées ici que les émissions directes (émises sur le territoire), c'est-à-dire que les émissions indirectes (ou importées) n'apparaissent pas.
- On observe une diminution de 8 % des émissions de GES entre 2018 et 2020, principalement en lien avec des baisses dans les secteurs du **transport routier** et **agricole**. Comme précisé dans le préambule, il est probable que cette diminution soit liée au contexte sanitaire de 2020. **Cette diminution sera donc à confirmer dans les années à venir**.



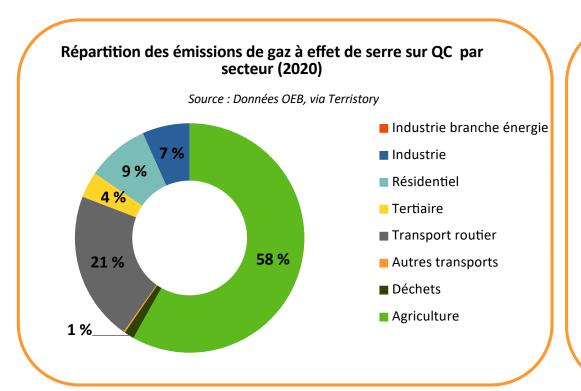
#### Emissions directes de GES sur Questembert Communauté et comparaison avec les objectifs du PCAET

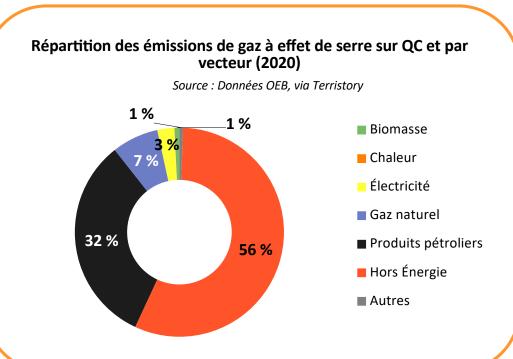
Source : Données OEB et Stratégie du PCAET



#### Émissions de gaz à effet de serre

Ci-dessous sont présentées les sources d'émissions par secteur et par vecteur pour l'année 2020.





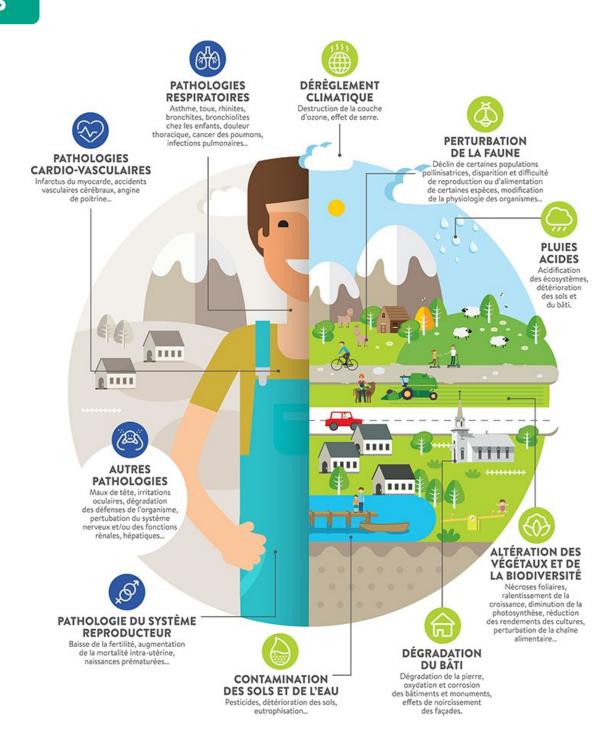
# LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES





#### Émissions de polluants atmosphériques

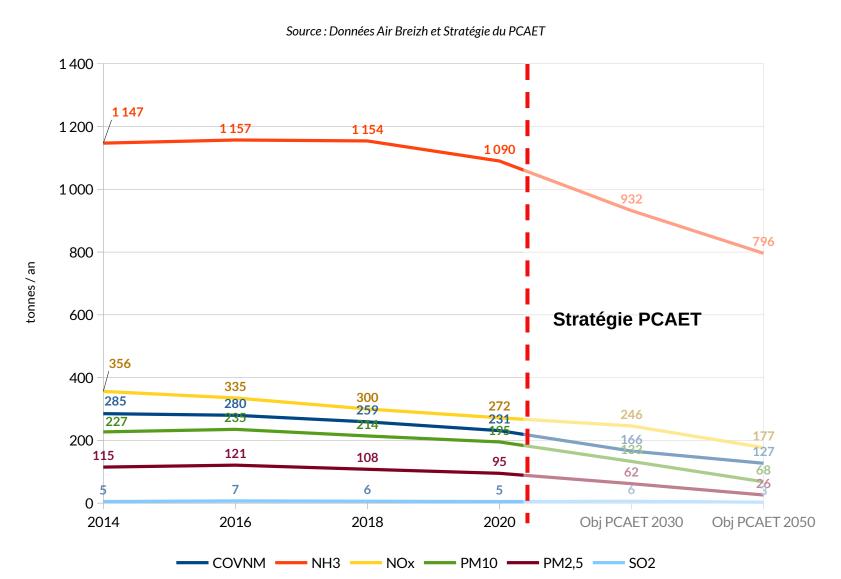
- La qualité de l'air est l'une des thématiques à travailler dans le cadre du Plan Climat. Les sources de pollution de l'air sont multiples et les conséquences sont tant sanitaires qu'environnementales (cf le graphique cicontre).
- Dans le cadre du PCAET, les émissions de 6 polluants doivent être suivies: les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les particules fines de diamètre <10μm (PM<sub>10</sub>) et celles de diamètre <2,5μm (PM<sub>2,5</sub>), l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) et les composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM).
- Les données présentées ci-après sont mises à disposition par Air Breizh, via l'inventaire ISEA. Elles sont disponibles de 2014 à 2020. L'année 2014 est prise comme année de référence.
- Ces données sont comparées avec les objectifs de diminution du PCAET pour 2030 et 2050.



#### Émissions de polluants atmosphériques

• L'ensemble des émissions des polluants suivis est en baisse depuis 2014. Cette évolution semble cohérente avec les objectifs 2050 du Plan Climat.

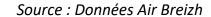
### Emissions de polluants atmosphériques sur Questembert et comparaison avec les objectifs du PCAET

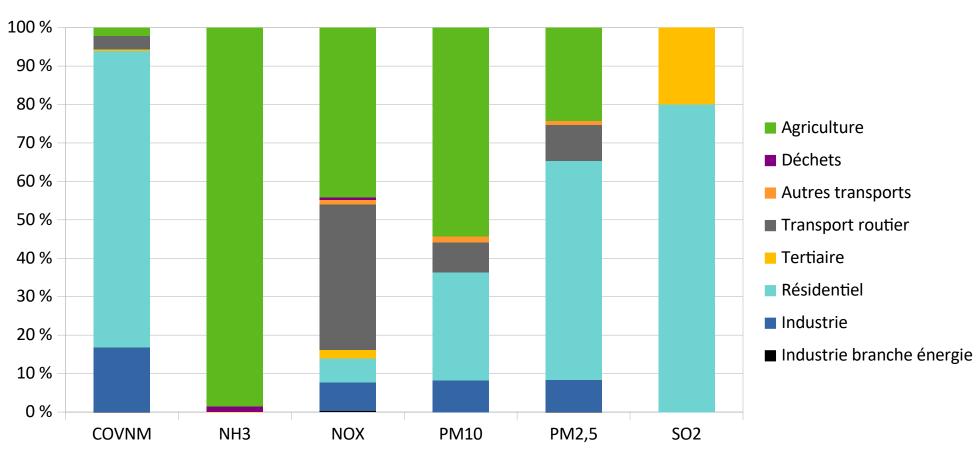


#### Émissions de polluants atmosphériques

Les sources d'émissions par secteur pour l'année 2020 sont présentées ci-dessous.

## Répartition des émissions des polluants atmosphériques sur QC par secteur (2020)







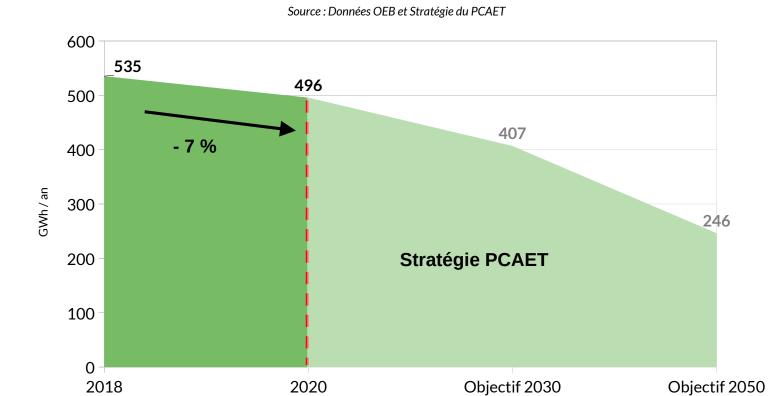




#### **Consommation d'énergie finale**

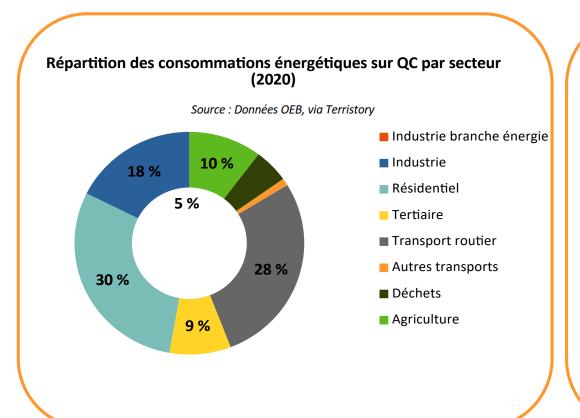
- Comme pour les émissions GES, les données sur la consommation finale d'énergie sont mises à disposition par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) et sont accessibles pour 3 années : 2010, 2018 et 2020. A noter que les données 2022 seront disponibles en 2025. Le diagnostic du Plan Climat de Questembert Communauté ayant été réalisé avec des données datant de 2014 issues d'une autre méthodologie de calcul, c'est l'année 2018 qui est utilisée comme année de référence dans les graphiques suivants. Ces données sont comparées avec les objectifs de diminution du PCAET pour 2030 et 2050.
- On observe une diminution de 7 % de la consommation d'énergie finale entre 2018 et 2020, principalement en lien avec une baisse dans le secteur du transport routier. Comme précisé dans le préambule, il est probable que cette diminution soit liée au contexte sanitaire de 2020. Cette diminution sera donc à confirmer dans les années à venir.

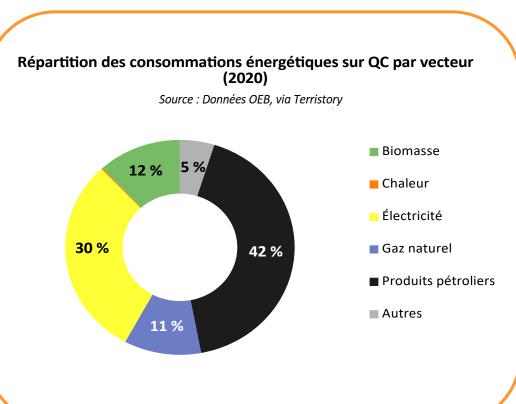
Consommation d'énergie finale sur Questembert Communauté et comparaison avec les objectifs du PCAET



#### **Consommation d'énergie finale**

• Ci-dessous sont présents les sources d'émissions par secteur et par vecteur pour l'année 2020.





# LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES





#### Production d'énergies renouvelables

- Les données de production d'énergies renouvelables (production électricité et chaleur) sur le territoire sont disponibles de 2000 à 2022 sur l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Ces données sont complétées et affinées avec des données Enedis et celles dont le territoire dispose notamment pour l'éolien.
- Le diagnostic du Plan Climat de Questembert Communauté ayant été réalisé avec des données datant de 2015, c'est cette année qui est utilisée comme année de référence.
- Les filières pour lesquelles des objectifs précis (éolien et solaire photovoltaïque) sont définis dans la stratégie du PCAET sont comparées aux objectifs 2030 et 2050.

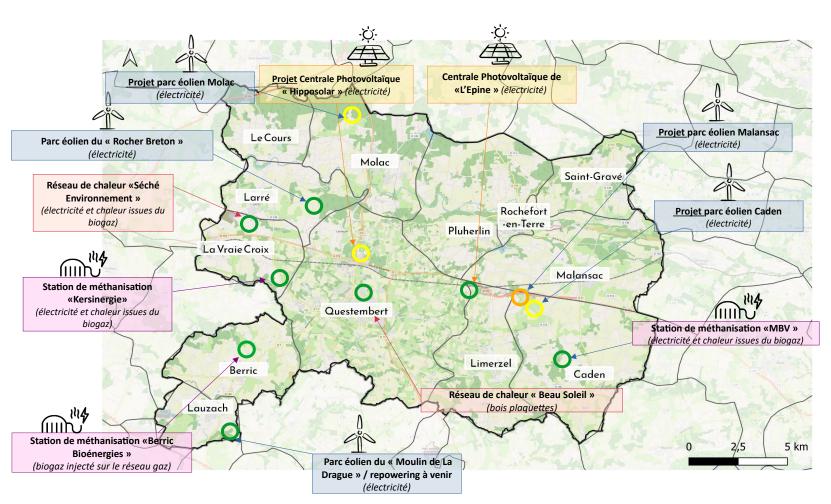
# Cartographique des projets produisant > 1 GWh / an

#### <u>Légende</u>

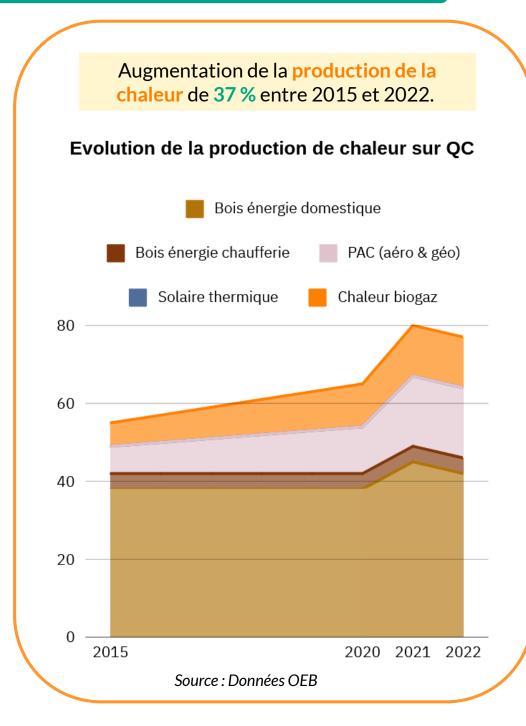
En fonctionnement

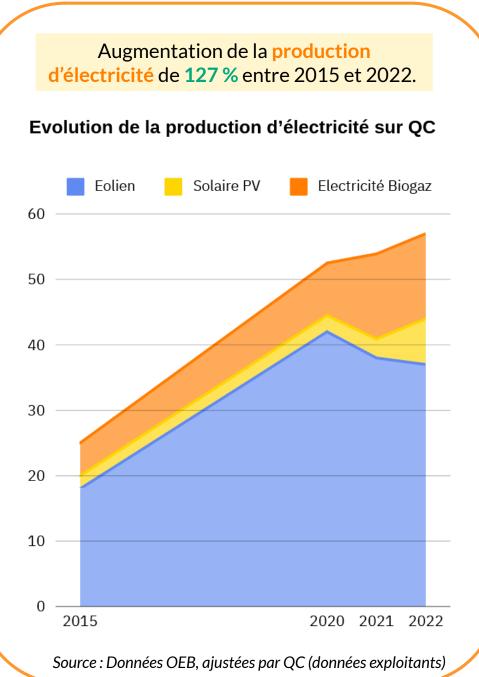
Projet autorisé (toutes démarches confondues)

A l'étude



#### Production d'énergies renouvelables





#### Production d'énergies renouvelables

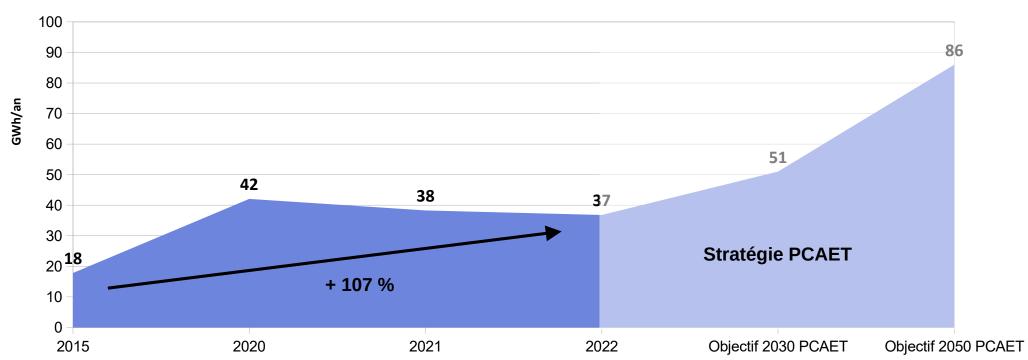
## FOCUS SUR L'ÉOLIEN



- En 2022, deux parcs éoliens sont en fonctionnement sur le territoire : la Drayac, mis en service en 2007 (Lauzach) et le Rocher Breton (Larré) mis en service en 2018.
- A noter qu'à puissance installée constante, les variations de production d'une année à l'autre sont principalement liées à la force des vents.

#### Evolution de la production d'électricité d'origine éolienne et comparaison avec les objectifs du PCAET





L'augmentation sur la période 2015-2022 semble cohérente avec les objectifs fixés à 2030 et 2050. L'atteinte de ces objectifs, voire leur dépassement, sera conditionnée à l'installation d'un ou deux parcs éoliens supplémentaires sur le territoire ainsi qu'au repowering du parc éolien de Lauzach / Ambon.

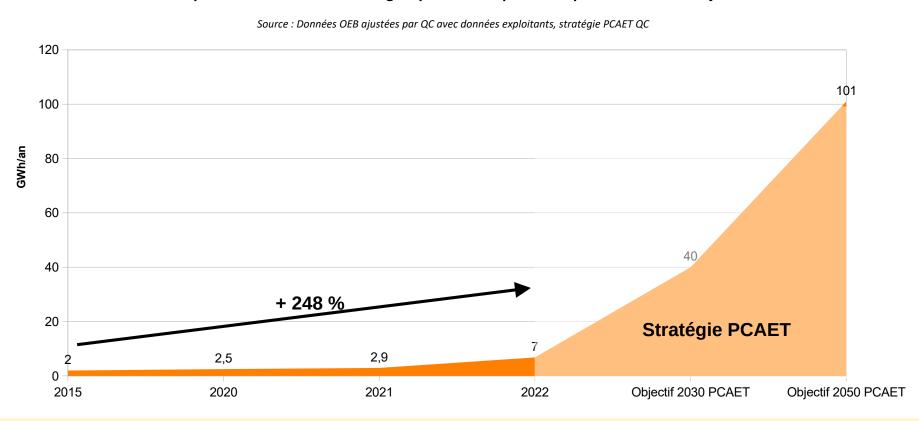
# Production d'énergies renouvelables

# FOCUS SUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



• En 2022, le territoire compte une centrale solaire au sol (à Limerzel mise en service en 2022) et plus de 200 autres sites de production en toiture et sur ombrières chez les particuliers, les entreprises et dans les exploitations agricoles.

#### Evolution de la production d'électricité d'origine photovoltaïque et comparaison avec les objectifs du PCAET



L'augmentation sur la période 2015-2022 de la production solaire, bien que très importante, ne permettra pas d'atteindre avec les objectifs fixés à 2030 et 2050. Avec du recul, ces objectifs, basés sur le potentiel de production maximal du territoire, ne semblent pas réalistes.

La réalisation d'un Schéma Directeur des Énergies pourrait permettre d'affiner les **potentiels atteignables** pour chacune des filières, à la fois en termes de production d'électricité et de chaleur et de faire évoluer les objectifs de la stratégie.

# ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES SURVENUS SUR LE TERRITOIRE





# Évènements climatiques survenus sur le territoire

- L'étude des vulnérabilités du territoire réalisée dans le cadre de la phase de diagnostic du PCAET a révélé les risques du changement climatique auxquels le territoire est exposé.
- Sur ces premières années de mise en œuvre, plusieurs événements climatiques ont eu lieu, qu'ils soient localisés ou généralisés mais avec des impacts locaux. A titre d'exemple, en 2022
  - Année la plus chaude jamais enregistrée en Bretagne\*;
  - **3 épisodes caniculaires** ont été enregistrés et ont entraîné une surmortalité relative de +20 % (principalement chez les > 75 ans)\*\*.
  - Sécheresse intense, résultat d'un fort déficit pluviométrique (9 mois déficitaires sur 12 entre septembre 2021 et septembre 2022) et d'une forte évapotranspiration liée aux températures élevées\*.

Ainsi, notre territoire n'est pas à l'abri des périodes de fortes chaleurs et des sécheresses (ainsi qu'aux phénomènes liés: incendie, tensions sur la ressource en eau...). Il peut également connaître des épisodes d'excédents pluviométriques (comme sur certains mois en 2024). Ces phénomènes climatiques ont des répercussions sur toutes les activités, la santé, les milieux naturels et la biodiversité.





<sup>\*</sup> Haut Conseil Breton pour le Climat – Bulletin 2023 (données complètes pour 2024 pas encore accessibles)

<sup>\*\*</sup> Santé Publique France - Bulletin de santé publique canicule en Bretagne - Bilan été 2022



# Etat d'avancement du plan d'actions





# Préambule / Les démarches en cours

Depuis 2021, des documents ont été adoptés en parallèle du Plan Climat et viennent préciser ses objectifs opérationnels. C'est le cas des démarches suivantes :



#### Schéma Directeur Cyclable,

adopté en mai 2022



#### Plan Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

adopté en mars 2023, dont les actions ont été intégrées dans l'axe 5 du Plan Climat.

Pour en savoir plus : <u>Diagnostic et Plan d'actions du PLPDMA</u>



#### Petites Villes de Demain

Deux communes du territoire (Malansac et Questembert) sont lancées depuis 2021 dans le programme **Petites Villes de Demain** (PVD) et mettent en œuvre une **Opération de Revitalisation du territoire** (ORT) depuis **avril 2023**, dont QC est signataire, orientée autour de 5 axes : habitat, commerce, équipements et services, cadre de vie et mobilités.

Pour savoir plus sur Petites Villes de demain à <u>Questembert</u> et <u>Malansac</u>







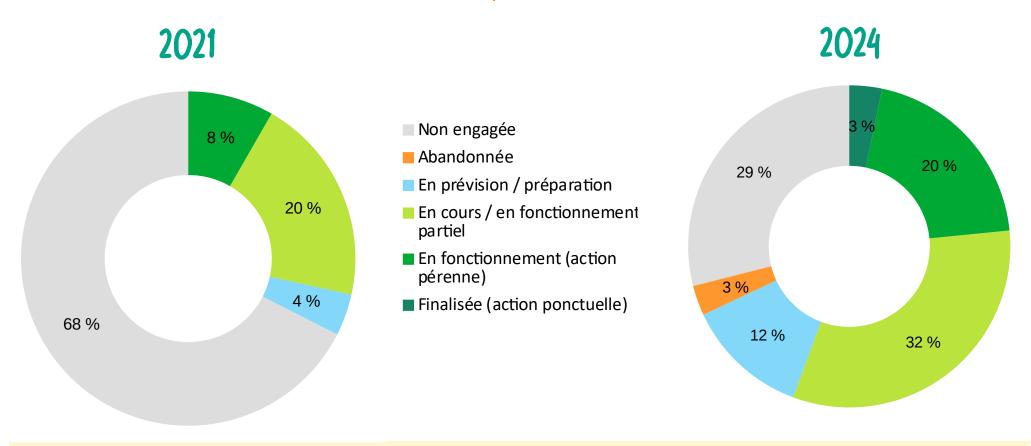
# État d'avancement global

- Le plan d'action du PCAET est composé de **11 axes**, **36 fiches-actions** (anciennement 32, nouvelles actions intégrées en lien avec l'adoption du PLPDMA) et près de **400 sous-actions** (ou actions opérationnelles).
- L'état d'avancement global des actions opérationnelles est présenté ci-dessous, avec une comparaison entre 2021 et 2024, selon les 6 catégories suivantes :

État d'avancement des actions opérationnelles				
Non engagée				
Abandonnée	Actions obsolètes et/ou plus pertinentes et/ou pour lesquelles il a été confirmé qu'elles n'étaient pas réalisables			
En prévision / préparation	Action qui devrait être lancée d'ici la fin du Plan Climat			
En cours / en fonctionnement partiel	Réalisée en partie / sur une partie des communes, etc.			
En fonctionnement	Pour les actions pérennes			
Finalisée	Pour les actions ponctuelles / n'ayant pas vocation à être reconduite			

# État d'avancement global

# Avancement des actions opérationnelles du Plan Climat

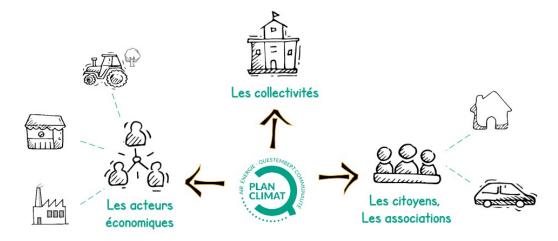


#### En 2024

- 30 % des actions ne sont pas commencées
- Environ 20 % d'actions réalisées ou en fonctionnement pérenne
- 30 % d'actions en fonctionnement partiel (c'est-à-dire réalisées pour une partie des publics visés, par une partie des communes, pour une partie des services, sur une partie du territoire, etc.)

## Transversalité de la mise en œuvre

 Le Plan Climat est un outil qui a vocation à impliquer et mobiliser tous les acteurs et actrices du territoire. Ce n'est donc pas uniquement Questembert Communauté qui porte les actions (temps humain et financement) et qui participe à la mise en œuvre du Plan Climat.



- De 2021 à 2024, de nombreux acteurs (cf page suivante) ont participé à la mise en œuvre des actions
  - en partenariat direct avec QC
  - et / ou par les actions qu'ils portent par ailleurs indépendamment de QC
- Des collaborations avec certains acteurs seront à approfondir dans la deuxième partie du plan notamment avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) (dans le cadre de l'axe 11 sur la préservation de la ressource en eau), la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et les entreprises dans le cadre des axes 6 (mobilité), 7 (consommation d'énergie), 8 (énergies renouvelables), 10 (aménagement) et 11 (ressource en eau).

# Transversalité de la mise en œuvre



#### Plus de 60 partenaires depuis 2021





















Axe 10

### Transversalité de la mise en œuvre en interne

# Des ressources dédiées sur certaines compétences



Axe 1 - Gouvernance du Plan Climat

**1 ETP « Plan Climat »** est mobilisé sur l'animation du Plan Climat depuis 2021.



Axe 5. Réduction des déchets

**1,5 ETP** « **Prévention déchets** » - Chargé.es de mission prévention et accueil du public - Mise en œuvre du **PLPDMA** 



Axe 6. Mobilités

**1 ETP « Mobilités – Voies cyclables »** a été créé en septembre 2023

Ce poste est mutualisé entre QC et les 13 communes du territoire.

- Par ailleurs, plusieurs services de la collectivité contribuent de manière transverse à la mise en œuvre du Plan Climat (Communication, Economie, Urbanisme, Bâtiment, Services techniques,...). A d'autres échelles, d'autres dispositifs y participent aussi : Petites Villes de Demain (1 ETP depuis 2021, financé par les communes concernées) Territoire d'Industrie (1 ETP depuis 2024 mutualisé à l'échelle du Pays de Vannes (GMVA, ASB et QC pour en savoir plus).
- Enfin, dans le cadre de l'axe Exemplarité, l'ensemble des services s'implique et avance sur une meilleure **prise en** compte des enjeux environnementaux dans leurs missions respectives.

## Transversalité de la mise en œuvre en interne / Gouvernance

- 1 Vice Président dédié à la transition écologique et aux mobilités
- 1 COPIL Plan Climat composé de 9 élu.es
- 1 comité consultatif
- 13 élu.es référent.es « Climat » (1 / commune), nommé.es début 2022



### Objectifs des référent.es Climat



- Engager une dynamique avec toutes les communes du territoire autour des enjeux du Plan Climat et pouvoir communiquer dessus
- Faire remonter les besoins et creuser et approfondir des sujets en groupe
- Diffuser des bonnes pratiques et des retours d'expérience
- Alimenter l'outil de suivi Plan Climat

#### Rôle des référent.e.s

- Ambassadeur·drice / relai au sein de sa commune
- Participation aux rencontres (échanges, retours d'expériences...)
- Remontée des besoins, sujets et thématiques à approfondir
- Alimentation au fil de l'eau d'un outil et des actions menées par sa commune et sur sa commune par d'autres d'acteurs (établissements scolaires, associations, entreprises...)





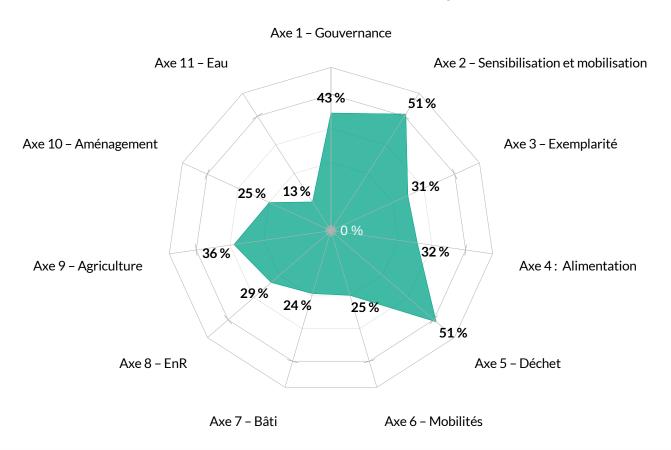




# État d'avancement détaillé

Le graphique ci-dessous présente le pourcentage d'avancement de chaque axe du Plan Climat en 2024.

#### Avancement du Plan Climat en 2024 par axe

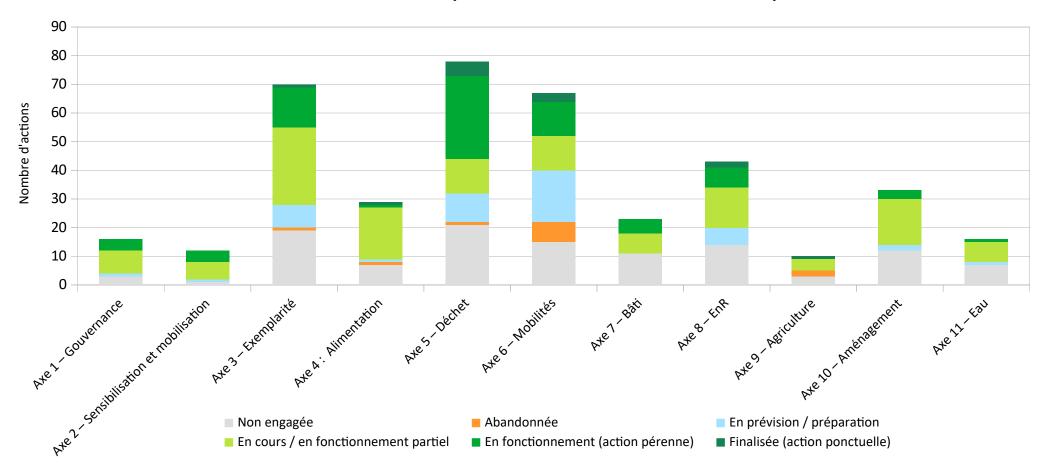


- En termes d'avancement des actions opérationnelles, les axes « Déchets », « Sensibilisation / Mobilisation » et
   « Gouvernance » sont ceux ayant le plus avancé.
- De nombreuses actions sont « en préparation » sur les axes « Déchets » et « Mobilité » et devraient émerger d'ici la fin 2026 (fin de l'actuel Plan Climat)
- L'axe « Préservation de la ressource en eau » est celui ayant le moins avancé.

# État d'avancement détaillé

• Le graphique ci-dessous présente l'avancement de chaque axe du Plan Climat en 2024 :

#### Avancement des actions opérationnelles du Plan Climat en 2024 par axe



Dans les pages suivantes, un focus est fait sur l'avancement des actions opérationnelles des axes prioritaires (2,4, 6, 7 et 9).

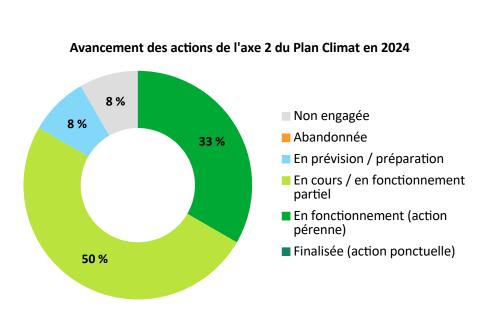
Avancement détaillé de l'ensemble du plan d'actions

# FOCUS SUR L'AXE 2 SENSIBILISER ET MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE





#### Cet axe est composé de 2 fiches-actions et 9 actions opérationnelles



n°	Fiche-action	n°	Actions opérationnelles	%
	Sensibiliser les citoyens et les acteurs de Questembert Communauté		Communication Plan Climat priorité / communication plan d'actions	50 %
		18	Programmation mobilisation des citoyens	50 %
3		19	Création d'un fonds de concours pour co-financer des actions de sensibilisation menées par des partenaires du territoire	100 %
			Distribution gratuite pour faciliter changement de comportement	50 %
			Communication annuelle aux établissements scolaires liste outils de sensibilisation	50 %
			Partenariat avec les établissements scolaires pour mener des projets	100 %
			Information aux acteurs économiques des actions du Plan Climat lors de rencontres annuelles	0 %
			Travail avec le service Dev Economique pour déterminer outil de sensibilisation	10 %
		25	Sensibiliser agents QC via animations en interne	25 %
4	Concerter les citoyens et les acteurs de Questembert Communauté	26	Rencontre conseil développement	60 %
			Définir une méthodologie avec le service Dev Eco pour impliquer les organisations commerciales	15 %
			Tester une réunion publique pour créer dialogue entre citoyens et expert	100 %

- Une majorité des actions de cet axe est en fonctionnement.
- Perspectives pour la deuxième partie du Plan Climat : le lien avec les acteurs économiques, la CCI et la CMA sur les sujets du Plan Climat sera à approfondir (actions opérationnelles n°23, 24 et 27). Des opportunités comme l'AMI « Envir'a » de la CMA pourrait faciliter la création de ces partenariats.
- A noter que l'arrivée d'un chargé de mission mutualisé à l'échelle du Pays de Vannes en 2024 pour animer le programme **Territoire d'industrie** pourra faciliter le lien avec les entreprises concernées par le programme.

Entre 2021 et 2023, un programme a été porté par Questembert Communauté et Clim'actions Bretagne dans le cadre de l'Appel à projet « Mobilisons les breton.nes pour les transitions » de la Région Bretagne.



• Il comportait 4 axes: des concours d'éloquences (1), des cafés citoyens (2), le programme Clim'impact dans les communes et les entreprises (3) et des plantations (4)

## Axe 1 – Concours d'Eloquence

- Deux éditions en lien avec la biodiversité et le changement climatique
- Avec les établissements scolaires

#### 5 établissements participants

- lycée Marcellin Berthelot, MFR de Questembert, collèges Jean Loup Chrétien, Saint Joseph et René Guy Cadou -

#### 128 ateliers

- sensibilisation aux enjeux, accompagnement à l'écriture et à la proclamation avec des slameurs -

600 participant.e.s de 12 à 19 ans 60 finalistes

#### Proclamation des résultats











# État d'avancement détaillé / Axe 2 - Exemples d'actions





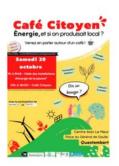


## Axe 3 - Programme Clim'impact

- 3 cafés citoyens en 2022, sur la mobilité, l'habitat et l'énergie renouvelable citoyenne
- En tout une centaine de participant.es

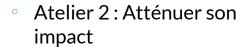






 Programme de Clim'actions en 3 ateliers à destination des communes et des entreprises





 Atelier 3 : S'adapter au changement climatique







#### Et ensuite?

Un groupe de citoyen.nes participants s'est mobilisé à l'issue de cet évènement et s'est constitué en association :



Questemb'Watt - Énergies citoyennes.

Leurs objectifs sont de développer localement, la production d'énergies renouvelables dans une gouvernance citoyenne et d'accompagner la nécessaire sobriété énergétique, pour un futur désirable.



#### 3 communes engagées

- Malansac, Limerzel et Questembert -

75 participant.es - élu.es et agents -

0 entreprise

- Une dizaine d'entreprise ayant entre 5 et 50 salariés ont été sollicitées. Aucune n'a donné suite -

# État d'avancement détaillé / Axe 2 - Exemples d'actions



#### Axe 4 - Plantations

2 plantations ont été portées par Clim'actions avec 2 communes (élu.es et agents) à l'hiver 2023-2024 : La Vraie Croix et Pluherlin, en lien avec les **écoles**, des **entreprises mécènes**, la **MFR** et des **pépiniéristes locaux** 

# La Vraie Croix Plantation d'une forêt



# **Pluherlin**Plantation d'un verger

1 500 arbres plantés sur 2 ha avec les habitant.es, les agents, élu.es, les élèves des écoles et de la MFR en février 2024









170 arbres et arbustes fruitiers plantés avec les habitant.es, agents, élu.es et les élèves des écoles en février 2024









# **État d'avancement détaillé /** Axe 2 – Exemples d'actions





jusqu'au 1er juillet 2024

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE : www.guestembert-communaute.fr



En partenariat avec I iamm (facilitation en écologie citoyenne)

En 2024, Questembert Communauté a lancé le dispositif RéColTe qui vise à soutenir financièrement les dynamiques de transition écologique sur le territoire.



- Une enveloppe de 15 000 € dédiée aux projets en 2024
- L'appel à projets est ouvert aux communes du territoire et aux associations
- C'est un jury citoyen, composé de 8 habitant.es (4 de plus de 18 ans et 4 de 11 à 18 ans) et 3 élus qui a décidé de l'octroi des financements aux projets lauréats

#### 6 structures lauréates en 2024



Sensibilisation à la biodiversité

3 200 €



Préservation de semences paysannes

1000€



Création et animation du verger communal

3 500 €



Plantation de châtaigniers à Limerzel avec les habitants

5 000 €.



Maraîchage solidaire

1000€



Sensibilisation aux **PFAS** 

1300€

# FOCUS SUR LES AXES 4 ET 9 ALIMENTATION ET AGRICULTURE

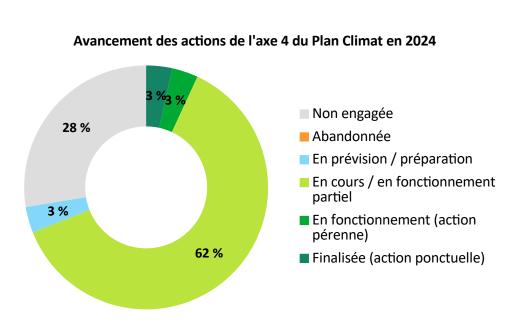






#### Cet axe est composé de **4 fiche-actions** et 29 actions opérationnelles

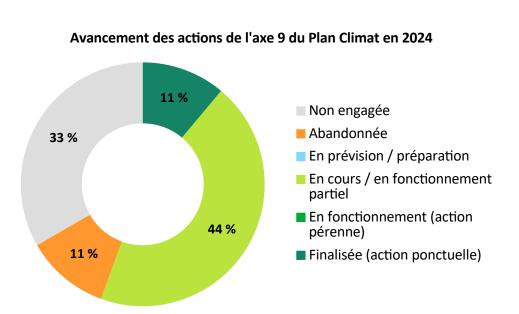
#### État d'avancement de quelques actions de l'axe 4 « Alimentation »



n°	Fiche-action	n°	Actions opérationnelles	%
	Sensibiliser les citoyens à l'impact de leur consommation et aux bienfaits d'une alimentation durable	100	programme de sensibilisation à l'alimentation saine et durable dans les écoles	5 %
		102	Donner de la visibilité aux producteurs et vendeurs locaux s'ils estiment en avoir besoin	60 %
			Rendre visible les acteurs de la transitions alimentaire du territoire (Marmite, Terre de liens)	35 %
12		104	Favoriser la création et le maintien des jardins et vergers participatifs	50 %
		105	Inscrire la lutte contre le gaspillage alimentaire et 0 déchet en tant qu'action de la politique prévention déchet	100 %
		106	Organiser des ateliers cuisine 0 déchet	0 %
	Agir dans le cadre de la restauration collective publique et privée	107	Tendre vers la loi EGALIM dans la resto co	60 %
13			Organiser des formations pour les pros de la restauration scolaire	40 %
		110	Rencontrer les entreprises de repas à domicile pour les aider à augmenter la part de produits locaux et de qualité dans leurs menus	0 %
	Faciliter l'installation et le maintien des agriculteurs sous- signe de qualité		Organiser des visites d'études et des formations pour les élus	10 %
		114	Réfléchir à la création d'un poste d'animateur de la politique alimentaire et agricole du territoire	0 %
		115	Travailler sur la question de l'installation-transmission	50 %
14		116	Mise en place d'outil facilitant l'installation de JA	40 %
		117	Utiliser Vigifoncier pour saisir les opportunités de se porter acquéreurs de zones agricoles	0 %
		118	Animer des actions de regroupement parcellaires	10 %
		119	Réaliser un PAT	0 %
			Outil, modalités de soutien moral et logistique pour les agriculteurs qui souhaitent s'installer ou se convertir en circuit court et sous signe de qualité	50 %
15	Soutenir les outils et les filières commerciales locales facilitant le recours aux produits locaux	123	Accompagner le dev d'outils locaux de stockage, transformation et distribution de produits locaux	50 %
			Promouvoir structures qui accompagnent structuration filières	60 %
		127	Mise en place d'un rayon dédié aux produits locaux dans leurs épiceries	60 %



#### Cet axe est composé de **1 fiche-action** et 10 actions opérationnelles



n°	Fiche-action	n°	Actions opérationnelles	%
	Déployer les outils visant à limiter le bilan carbone et accroître la capacité de stockage carbone des pratiques agricoles		Diffuser auprès des agriculteurs une lettre info Climat co rédigées par les partenaires agricole	100 %
		340	Assurer la promotion des outils bilan carbone	10 %
32		341	Sensibiliser aux pratiques agricoles alternatives	60 %
		342	Relayer les conférences organisées par les partenaires agricoles sur les thématiques du Plan Climat (adaptation, économies, stockage,)	15 %
			Créer un fonds de soutien menée par les partenaires agricoles pour la promotion des pratiques alternatives	0 %
		344	Financer le suivi de la mise en place par les agriculteurs des préconisations issues des bilans carbone	25 %
			Co-financer les bilans carbone	0 %
		346	Relayer les évènements des partenaires sur l'agriculture de conservation des sols et réfléchir à apporter un soutien financier pour la création d'un groupe souhaitant être accompagné sur le sujet	100 %
		347	Mettre en place un marché carbone local	0 %
			Adopter une stratégie de développement des haies bocagères	50 %





# La première partie du Plan Climat a été marquée par

• Depuis 2022, Questembert Communauté, notamment grâce au soutien de l'ADEME (ACTE), a tissé de nombreux partenariats en lien avec les axes 4 et 9 (cf les pages suivantes).





• Les structures qui animent les politiques de bassins versants sur le territoire (Eaux et Vilaine, Grand bassins de l'Oust et Golfe Morbihan Vannes Agglomération) portent des actions qui alimentent directement ces fiches-actions dans le cadre de leur programmation agricole.



# Les perspectives pour la seconde partie du Plan Climat

- Plusieurs des partenariats sont récents ou en cours de lancement (Chambre d'agriculture, CIAP56, CIVAM, Palette Paysanne,...). De nombreuses actions sont donc à venir sur ces sujets. Elles seront évaluables d'ici la fin du Plan Climat.
- Ces actions seront à amplifier pour atteindre les objectifs du Plan Climat.

# État d'avancement détaillé / Axes 4 et 9 - Exemples d'actions







#### **Concertations et rencontres**

- En 2021 et 2022, **2 réunions de concertation** ont été organisées en collaboration avec la **Chambre d'Agriculture** dans le but d'échanger sur les enjeux du Plan Climat et de recueillir les opinions des agriculteurs et agricultrices à ce sujet. Au total, **37 agriculteurs et agricultrices**, représentant **13 % des exploitations** agricoles du territoire et provenant de 10 des 13 communes, ont participé.
  - Les thématiques abordées incluaient l'adaptation au changement climatique, le stockage de carbone, le bilan carbone, les échanges de parcelles et l'agriculture de conservation
- En 2023, un diagnostic agraire a été mené en collaboration avec l'INRAe. Dans ce cadre, environ 20 agriculteurs et agricultrices du territoire ont été interviewés, et des ateliers ainsi qu'une conférence-rencontre ont été organisés. Cet événement a réuni près de 80 participant.es (agriculteurs.trices, partenaires agricoles et élu.es)



Concertation du 08/03/22 à Larré

Mise en discussion des résultats du diagnostic agraire - 1/12/23





Conférence diagnostic agraire – Véronique Lucas (INRae) -1/12/23

# État d'avancement détaillé / Axes 4 et 9 - Exemples d'actions







## Restauration collective

- Du côté de la **restauration collective** et de la loi Egalim (**fiche-action 13**), au moins 60 % des restaurants scolaires du territoire atteignent les objectifs de la loi Egalim en termes de proportion de produits « durables et sous signe de qualité » (au moins 50%) et de produits issus de l'agriculture biologique (au moins 20%).
- A noter qu'un travail important a été réalisé entre 2022 et 2024 par la commune de Questembert (passage en régie et travail sur l'approvisionnement accompagné par le GAB56). Une fiche détaillée sur le sujet est présentée en page 92.







Questembert Communauté soutient depuis 2023 l'émergence d'un projet : la Palette Paysanne qui vise à développer un outil logistique mutualisé entre paysan.nes pour vendre des produits à destination de la restauration collective et privée.

 Ce projet est à l'initiative de paysan.nes du territoire et est soutenu par la Marmite et le GAB56.



# État d'avancement détaillé / Axes 4 et 9 - Exemples d'actions





• Ci-dessous, des exemples d'actions et de partenariats financiers de QC depuis 2021 dans le cadre du Plan Climat



#### Chambre d'Agriculture

Emergence d'un groupe de travail Conservation des sols en 2022 - 2023.

Démarrage en 2025 d'actions autour de la transmission et du foncier agricole (échanges parcellaires,...) dans le cadre d'un financement Région

#### CIVAM AD 56



Emergence d'un groupe Bocage (utilisation du bois bocage dans les fermes et à l'extérieur)

Financement à partir de 2024 d'interventions dans la filière Élevage de la MFR de Questembert (système herbager, échanger avec un cédant, diagnostic de durabilité d'une ferme)



Accompagnement par une chercheuse de l'INRAe dans le développement de la stratégie agricole de QC dans le cadre du Plan Climat



#### Les Prés sur Terre

Partenariat en 2023 et 2024 autour de la promotion de la culture paysanne et la sensibilisation à une alimentation saine, locale et accessible à tous.tes (évènements, ateliers, exposition ...)



#### **CIAP 56**

Partenariat depuis 2024 pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteur.trices sur le territoire





# FOCUS SUR L'AXE 6 MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE

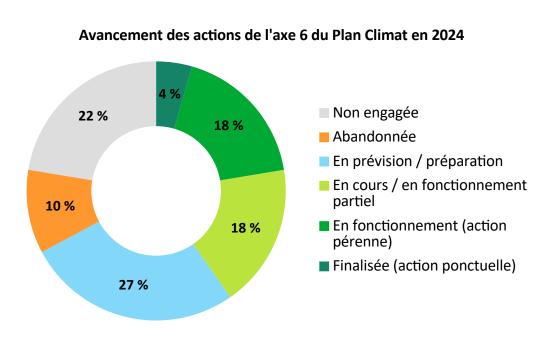






#### Cet axe est composé de 5 fiches-actions et 67 actions opérationnelles.

#### État d'avancement de quelques actions de l'axe 6 « Mobilité »



n°	Fiche-action	n°	Actions opérationnelles	%
22	Systématiser l'intégration de la mobilité alternative dans l'aménagement urbain	206	Mise en place groupement de commandes entre communes pour favoriser harmonie signalétiques	0 %
			Encourager les communes à associer les usagers en amont dans les projets d'aménagement	30 %
		208	Accompagner techniquement les communes pour renforcer le maillage communal de cheminements doux, assurer leur visibilité, efficacité et sécurisation	20 %
			Développer infrastructures sécurisées de mobilité douce entre centre bourgs et PA	5 %
	_ , .	214	Définir les axes prioritaires à aménager et le nb de km à réaliser par an dans le cadre du Schéma cyclable	100 %
23	Déployer des infrastructures de mobilité alternative	216	Mettre en place une offre de stationnement vélo sécurisée	20 %
	mobilite alternative		Trouver des co-financements pour le déploiement des stationnements vélo (y compris pour les communes)	100 %
	Massifier des services de mobilités alternatives		Renforcer le service de location de VAE de moyenne et longue durée	25 %
		233	Réfléchir à la mise en place d'un groupement d'achat VAE par QC qui serait ensuite proposé à la vente aux habitants	0 %
24		234	Réfléchir à proposer un service de location à tarif préférentiel pour pallier aux difficultés de mobilité des publics en insertion professionnelle	10 %
		240	Mise en place d'un service autopartage des véhicules de la collectivité	100 %
	Promouvoir les mobilités alternatives	244	Assurer le déploiement par les communes d'un pédibus	8 %
25		252	Promouvoir la pratique du covoiturage (réseau ouestgo,)	5 %
		253	Promouvoir la pratique du covoiturage dans les PA	0 %
	Développer les carburants alternatifs		Poursuivre le maillage des bornes sur les zones pertinentes	50 %
26			Réfléchir à créer un fonds de concours pour aider les acteurs privés à installer des bornes électriques	0 %
20		207	Organiser des animations pour permettre aux habitants de tester des véhicules électriques	0 %
			Réfléchir à l'achat d'un véhicule à hydrogène à mettre à disposition dans le service autopartage	0 %

# État d'avancement détaillé / Axe 6



# La première partie du Plan Climat a été marquée par

- Une augmentation très importante de la fréquentation dans les gares de Questembert et Malansac.
- La prise de la compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité » en juin 2021 et la mise en place d'un comité des partenaires Mobilité en 2022. Ce comité se réunit 1 à 2 fois par an et regroupe plusieurs collèges (collèges entreprises, citoyens, élu.es, conseil de développement,....).
- L'adoption du Schéma Cyclable communautaire en mai 2022
- Le recrutement d'un **chargé de mission** « Mobilités voies cyclables » en septembre 2023. Ce poste est mutualisé entre QC et les communes du territoire.
- La montée en fréquentation de la navette estivale de QC.
- L'expérimentation par QC de plusieurs services: Location longue durée de VAE (avec option d'achat) Deux campagnes, en 2022 et en 2023 / VAE en libre service en gare et dans le centre ville de Questembert entre 2022 et 2023 / Autopartage depuis janvier 2024
- L'intégration des mobilités douces dans les projets d'aménagement des communes. Plusieurs études et travaux ont été réalisés pour optimiser la circulation dans les centres-bourgs, incluant la vitesse, les mobilités douces et le stationnement.

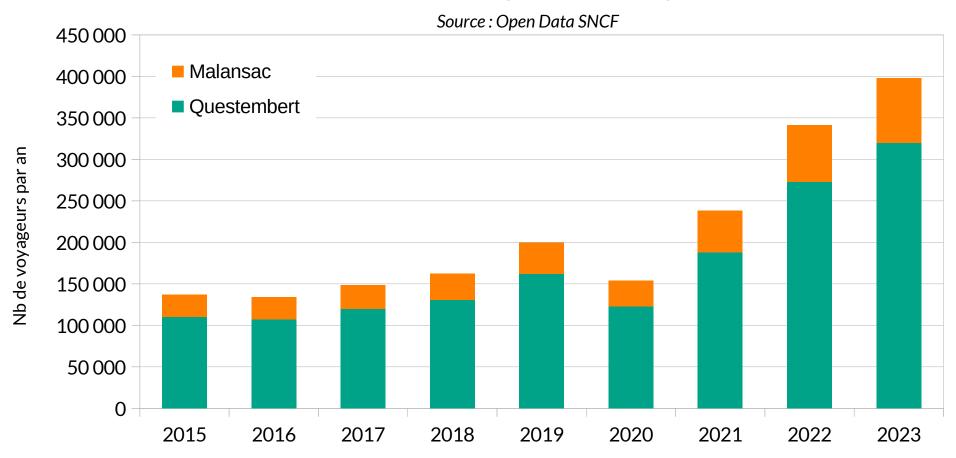
# Les perspectives pour la seconde partie du Plan Climat

- Déploiement par le Département, QC et les communes du Schéma Directeur cyclable.
- Plusieurs projets sont en préparation (conseil et services mobilités, animations,...). Leur réalisation sera dépendante des **financements** qui pourront être mobilisés dans les années à venir.

# État d'avancement détaillé / Axe 6



#### Evolution du nombre de voyageurs dans les gares du territoire



Entre 2021 et 2023

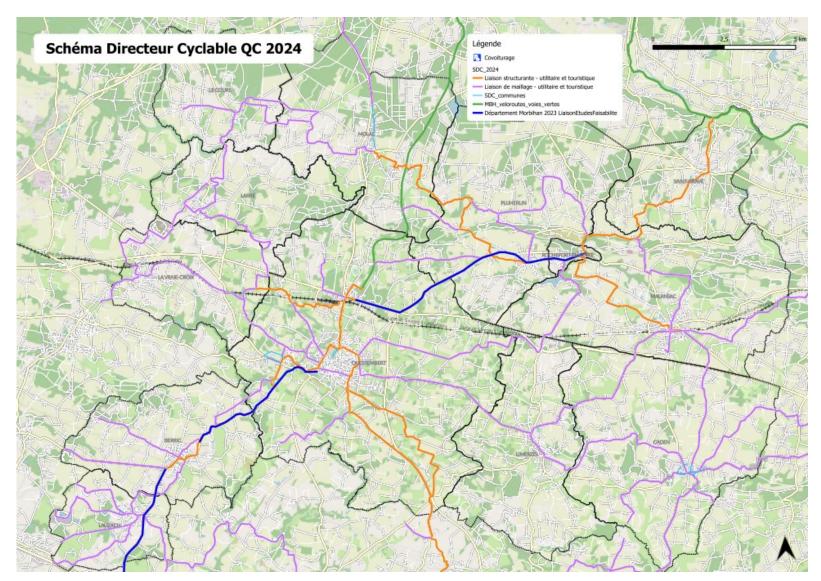
Questembert: +70%

Malansac: +56%

# État d'avancement détaillé / Axe 6 - Exemples d'actions



## Focus sur le Schéma Directeur Cyclable



# Environ 75km projetés

 17 km existants et 55 km via le déploiement du Schéma Directeur cyclable -

# État d'avancement détaillé / Axe 6 - Exemples d'actions



# Focus sur les services expérimentés

# 1 - Location longue durée de vélos à assistance électrique (avec option d'achat)

- Flotte de 20 vélos, 20 usagers touchés.
- Constats: Peu d'utilisateurs touchés via ce type de service. Réflexions en cours sur un service de location courte et moyenne durée pour permettre de toucher plus d'usagers.

#### 2 - Vélo en libre-service

- Flotte de 4 vélos, avec 2 stationnements (en gare de Questembert et dans le centre-ville de Questembert)
- Arrêt du service début 2024 pour mauvaise gestion du service par le prestataire (dysfonctionnement très fréquent, sans réparation immédiate, vélo non adapté à ce type de service,...)
- Constats: Le service semble peu adapté aux besoins en mobilités qui ont été identifiés depuis.

### 3 - Autopartage



- Expérimentation avec 2 véhicules de QC, lancée en janvier 2024 en lien avec Morbihan Énergies et financée par du FEDER
- Objectifs: (1) Optimiser l'utilisation de véhicules de la collectivité, notamment le soir et le week-end et (2) Apporter une solution de mobilité aux habitant.es pour des trajets de courte distance et aux usagers de la gare.
- Constats: 2 à 3 réservations/mois en moyenne. Une augmentation notable depuis fin septembre. La communication autour du service continue. Un bilan sera à faire à l'issue de la première année d'utilisation.



# FOCUS SUR L'AXE 7 RÉNOVATION ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

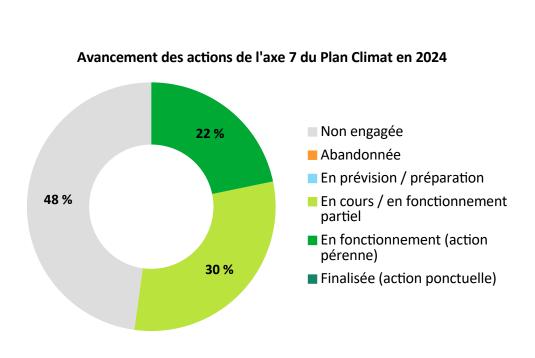






#### Cet axe est composé de **2 fiches-actions** et 23 actions opérationnelles

# État d'avancement de quelques actions de l'axe 7 « Consommation d'énergie du bâti »



n°	Fiche-action	n°	Actions opérationnelles	%
27	Massifier la rénovation énergétique de l'habitat privé		Mettre en place un SPPEH avec un accompagnement de projets des particuliers, des copropriétés, du tertiaire privé	100 %
			Assurer la visibilité du service dans les outils com de QC et dans les communes	80 %
			Faire des élus communaux des ambassadeurs du SPPEH (1 élu référent / commune)	25 %
			Organiser des conférences communales sur la rénovation énergétique / inviter les pros du bâtiment	0 %
		278	Positionner régulièrement un stand sur des lieux fréquentés	100 %
		200	Réfléchir à la manière de mettre en avant les réussites pour favoriser le passage à l'acte de travaux	0 %
		281	Encourager la sobriété des usages pour limiter l'effet rebond après rénovation	30 %
		283	Encourager les propriétaires à rénover énergétiquement les logements locatifs	75 %
			Mettre en place un OPAH-RR	0 %
		287	Relayer les dispositifs financiers destinés aux personnes aux revenus modestes	100 %
			Envisager la mise en place d'une prime pour encourager le renouvellement du parc d'appareil individuel de chauffage au bois (candidature au fonds AIR)	0 %
	Mobiliser les acteurs économiques pour assurer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	290	Animer et encourager la mise en place de pratiques RSE dans les PA	0 %
28		291	Communiquer sur les outils visant à accompagner les entreprises dans les projets de rénovation énergétique (CCI, BPI, ADEME, CMA,)	25 %
			Sensibiliser les acteurs éco à la problématique de la qualité de l'air	0 %
		294	Réfléchir au cofinancement des travaux des petits locaux tertiaires dans le cadre du SPPEH	50 %
		295	Réfléchir à une incitation pour la construction de bâtiments économiques plus ambitieux que ceux répondant aux critères actuels	15 %



### Côté habitant.es

### Côté acteurs économiques

### La première partie du Plan Climat a été marquée par

- Le lancement du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) en janvier 2022, qui comprend l'animation de l'Espace Conseil France Rénov.
- La mise en place d'aides directes pour les travaux et d'aides venant co-financer les dossiers d'accompagnement de travaux auprès des particuliers.
- Plusieurs des actions opérationnelles, ont été peu ou pas animées par manque de temps humain.

### Les perspectives pour la seconde partie du Plan Climat

- L'information-conseil aux particuliers s'élargit (volonté de l'ANAH d'harmoniser les services entre les territoires). Le SPPEH devient le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Au delà du conseil en énergie, le service, en lien avec l'ADIL sera en mesure d'informer et conseiller les usagers sur l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, la production d'énergie renouvelable, la qualité de l'air, l'utilisation de matériaux biosourcés, etc....
- Le lancement de nouvelles aides directes (arrêtées depuis 2024) sera étudié.

- Le conseil du SPRH s'élargira également au petit tertiaire privé.
- Un règlement et un cahier des recommandations architecturales, paysagères et environnementales (CRAPE) sera élaboré, avec un volet fort sur l'énergie (sobriété, adaptation au changement climatique et production) pour la ZAC de la Haie. Ces recommandations serviront ensuite aux autres zones.
- Les liens avec la CCI et la CMA, co-porteuses de l'action 28, seront à renforcer.



### Animation du service public de la performance énergétique de l'Habitat

Entre janvier 2022 et octobre 2024 (date du bilan), ce sont :



692 ménages qui ont été informés par téléphone



609 ménages qui ont été reçus par un thermicien en conseil personnalisé



Une **15aine** d'animations (présence sur le marché de Questembert, foire de Molac, balade thermique, réunion sur les énergies renouvelables,...)



Jeudi soir 2 février 2023, des habitants de Malansac (Morbihan) ont participé à une sortie avec un technicien équipé d'une caméra thermique. A la fraîche, ils ont pu visualiser où étaient les fuites d'air chaud sur leurs maisons.



Intervention d'un thermicien du SPPEH lors d'une réunion organisée par Questemb'Watt le 29/11/23



### Les aides financières de Questembert Communauté

Depuis janvier 2022, Questembert Communauté a mis en place 2 types d'aides à destination des particuliers en lien avec la rénovation énergétique

### 1 - Les aides directes

- Lancée en janvier 2022 et arrêtée en février 2024 (en lien avec l'évolution du système national de cofinancement des travaux MaPrimeRénov)
- Aide comprise entre 1 150 et 2 300€ pour la réalisation de travaux permettant plus de 35 % d'économies d'énergie
- Ouvertes aux propriétaires occupants aux revenus « très modestes », « modestes » et « intermédiaires » (pour les + 20 % au dessus des plafonds de ressource de l'ANAH) ainsi qu'aux propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources)
- Une bonification de 500 € octroyée en lien avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans les travaux d'isolation

### 2 – Les aides aux frais de dossiers

- Lancée en janvier 2022 et toujours en cours (avec une évolution en 2024 liée au système national de co-financement des travaux MaPrimeRénov)
- Questembert Communuté a mis en place une aide visant à co-financer le reste à charge sur le coût des dossiers d'accompagnement pour les ménages, en complément des aides de l'ANAH.
- En 2024, l'aide est de 400 € maximum par dossier.

### Focus sur le bilan des aides directes (janvier 2022 / février 2024)



33 ménages qui ont bénéficié d'une aide de la part de QC



**47** 000 € somme **totale** attribuée par QC

1 380 € en moyenne attribuée par demande



En moyenne une réduction de 51 % de consommations énergétiques



- 36 % des ménages aidés ont bénéficié de la bonification en lien avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés
- En moyenne, ces travaux ont permis un saut de 2 classes énergétiques.
- Dans 48 % des cas, ces travaux ont permis une sortie de la catégorie « Passoire thermique » (classes énergétiques F et G)



Les aides ont été peu mobilisées par les propriétaires occupants aux revenus intermédiaires (jusqu'à +20 % au dessous des plafonds ANAH) (= 2 ménages) et par les propriétaires bailleurs (=2 ménages)







### État d'avancement détaillé / Exemples d'actions sur d'autres axes



# Construction d'une plateforme-bois à Limerzel (à l'Ardoise)

Ce lieu est destiné au **séchage de bois** (sous forme déchiquetée). Il participe à structurer la **filière bois-énergie** sur le territoire. Il a été construit entre 2022 et 2023. Le bois, une fois séché, sert ensuite à alimenter des **chaufferies bois**, notamment la chaudière bois de la piscine intercommunale.





### Programme « Territoire Adapté au Climat »









Démarrage en 2023 d'actions (dans le cadre d'un financement de la Région Bretagne) visant à développer la culture autour de l'adaptation au changement climatique (qui est une thématique transverse du Plan Climat).



Actions de sensibilisation sur les économies d'eau avec Eau & Rivières de Bretagne (présence sur les marchés, parkings de supermarché, écoles, ...) – près de 200 personnes sensibilisées



Conférence de Marc-André Selosse sur les sols en février 2024, à l'Asphodèle – 300 personnes présentes.









### Avancement du Plan Climat / Budget mobilisé

### Comparaison entre les dépenses estimées et réelles

- Lors de l'élaboration du Plan Climat, les moyens à allouer par la collectivité par fiche-action ont été estimés. Cidessous, un récapitulatif par axe des dépenses estimées et réelles sur les 4 premières années du Plan Climat.
- Un détail des dépenses est présenté dans les pages suivantes.

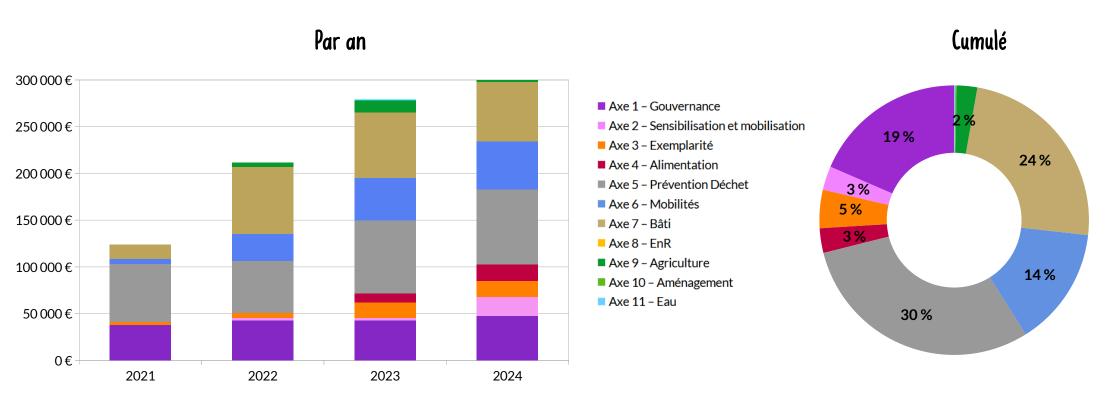
Synthèse (2021 – 2024) (€TTC)	Fonctionnement		Investissement	
	Estimées	Réelles	Estimées	Réelles
Axe 1 – Gouvernance	142 667 €	170 297 €	0€	8 524 €
Axe 2 – Sensibilisation	117 333 €	26 220 €	0 €	0€
Axe 3 – Exemplarité	76 333 €	53 084 €	424 333 €	41 913 €
Axe 4 – Alimentation	187 600 €	27 175 €	3 333 €	0 €
Axe 5 – Prévention Déchet	140 900 €	275 663 €	0€	102 000 €
Axe 6 – Mobilités	12 600 €	131 798 €	97 000 €	102 825 €
Axe 7 – Bâti	230 767 €	220 737 €	7 500 €	51 176 €
Axe 8 – EnR	52 000 €	0€	550 000 €	625 843 €
Axe 9 – Agriculture	55 533 €	22 594 €	0€	0€
Axe 10 – Aménagement	5 000 €	1 625 €	0 €	0€
Axe 11 – Eau	3 000 €	1 185 €	0 €	0€
TOTAL	1 023 733 €	930 377 €	1 082 167 €	932 280 €



- L'ensemble des axes a été investi lors de la première partie du Plan Climat, à plus ou moins grande échelle en fonction de la priorité donnée à chaque axe.
- Au global, les dépenses réelles sont en-deça des dépenses estimées mais relativement cohérentes.

### Avancement du Plan Climat / Budget mobilisé

### Répartition du budget « FONCTIONNEMENT » par axe entre 2021 et 2024 (€ TTC)

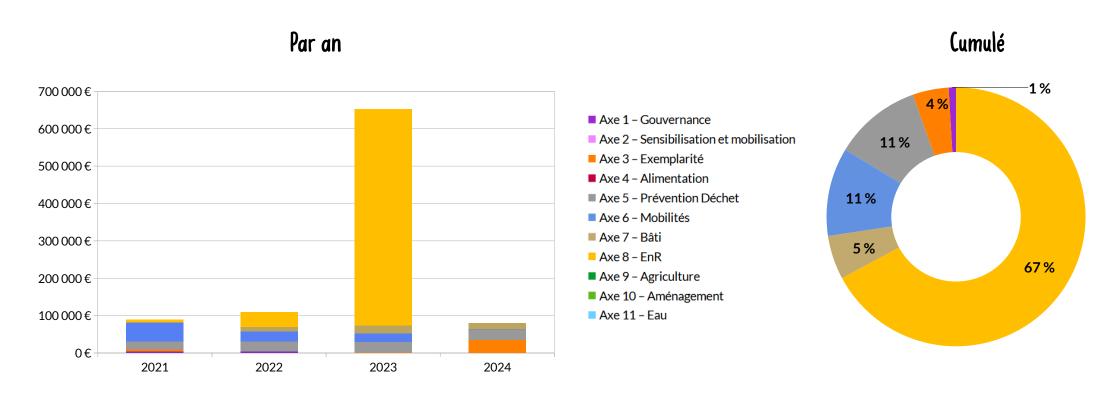


### **TOTAL** sur 4 ans = 920 000 €

- A noter que ce bilan des dépenses ne prend pas en compte :
- Les recettes perçues par Questembert Communauté, qui ont « couvert » environ **15** % **des dépenses** présentées ci-dessus.
- Les dépenses liées aux bassins versants.

### **Avancement du Plan Climat** / Budget mobilisé

### Répartition du budget « INVESTISSEMENT » par axe entre 2021 et 2024 (€ TTC)



### TOTAL sur 4 ans = 930 000 €

### A noter que:

- Ce bilan des dépenses <u>ne prend pas en compte</u> les recettes perçues par Questembert Communauté, qui ont « couvert » environ 48 % des dépenses présentées ci-dessus.
- La première partie du Plan Climat a été marquée par un gros investissement : la construction de la plateforme bois intercommunale

### **Avancement du Plan Climat** / Les financeurs



Des réponses à appels à projets ou à des programmes de financement permettent le co-financement des actions du Plan Climat.



Programme SARE 2022-2024 (Conseil en énergie)



Bien Vivre Partout en Bretagne 2023 (plateforme bois)



Liberté Égalité Fraternité



Fonds vert (Déploiement du tri à la source des biodéchets)





Appel à projets ACTE (2022-2025) (actions agricoles)





Appel à projets Adaptation au Changement climatique (programme Territoire Adapté au Climat de QC 2024-2026)





L'Europe s'engage en Bretagne



**FEDER REACT-EU** (plateforme bois)



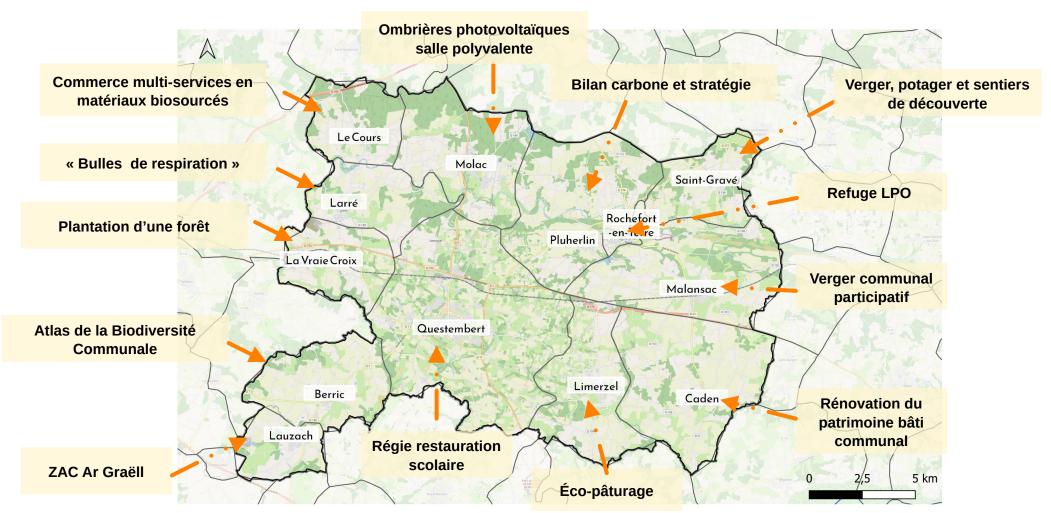
# Focus sur les actions communales





### Focus sur les actions mises en œuvre par les communes

- Les communes participent directement à la mise en œuvre du Plan Climat (pratiques de gestion des espaces verts, mobilité, rénovation énergétique des bâtiments, etc.)
- Dans un questionnaire qui leur a été envoyé dans le cadre du bilan à mi-parcours, Questembert Communauté les a sollicitées pour savoir quelle action elles souhaitaient mettre en avant.
- Ces actions sont présentées dans les pages suivantes.



### Berric

### Réalisation et animation de l'Atlas de la Biodiversité Communale

En janvier 2022, la commune, accompagnée par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et co-financée par l'Office Français de la Biodiversité, s'est lancée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC). Dans ce cadre :

- Un groupe de travail composé d'élu.es, d'agents, d'habitant.es, de représentant.es du domaine agricole, de l'associatif, de l'éducation,... a été mis en place
- Des diagnostics et une cartographie des secteurs à enjeux « biodiversité » ont été réalisés (paysages, habitats et espèces), avec des sessions d'inventaires participatifs. Un étudiant a été accueilli en 2024 pour travailler sur un projet de plan de gestion de la lande.
- Un **plan d'actions** a été écrit. Il propose des initiatives, des conseils et des actions d'amélioration à mettre en place pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic.
- De nombreuses actions de **sensibilisation** (conférence, exposition, sorties, travaux manuels,...) et **un chantiers participatif** (restauration d'un lavoir communal) ont déjà eu lieu, accompagnés notamment par le PNR, Eau et Rivières de Bretagne et des étudiants de l'ICAM de Vannes. D'autres actions sont en projet (geocaching, sentier pédagogique,...)

### 1 056 observations

géolocalisées et récoltéees participativement lors de la phase Inventaire, par 36 personnes, représentant 206 espèces différentes.

### 20aine d'évènements

organisés depuis 2022 à destination des habitant.es et des élèves

12 fiches-actions dans
l'ABC communal











Les participants à l'atelier nature ont découvert les espèces du lavoir de Berric avec Eau et rivières de Bretagne

Le 29 septembre 2024 à 1

Le Télégramme



### Caden

# Rénovation énergétique du patrimoine bâti communal

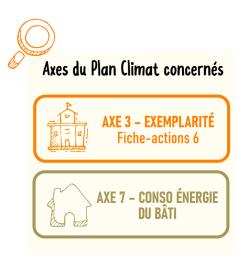
Depuis 2021, la commune a engagé de nombreux projets de rénovation énergétique sur son patrimoine :

- Restaurant: Suppression des convecteurs et installation d'un plafond chauffant alimenté par une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière fioul, remplacement des menuiseries, installation d'éclairage LED, réfection du TGBT, isolation, installation de deux VMC.
- Maison d'Assistants Maternels (MAM): installation d'une pompe à chaleur
- Salle omnisport: isolation (à partir de novembre 2024). A noter que la faisabilité d'un projet photovoltaïque en toiture a été étudié. La charpente ne pouvant pas recevoir une telle installation, l'équipe municipale n'a pas pu donner suite.
- Éclairage public et des terrains de foot : remplacement par des LED
- D'autres travaux sont en projet notamment la rénovation de l'isolation et du chauffage de certains logements locatifs.

49 %
Part des points d'éclairage
public en LED

1 100 m<sup>2</sup> isolés

dans le cadre des travaux prévus en 2025 dans la salle omnisport







En fin de travaux, la Maison d'Assistantes maternelles ouvrira ses portes pour une visite le samedi 16 décembre avant d'accueillir ses premiers enfants au début de l'année 2024. | OUEST-FRANCE

Le chantier de la salle des sports et des travaux d'électricité au conseil municipal de Caden — ouest



### Larré

# Création de « bulles de respiration » sur le territoire communal

Depuis 2021, la commune aménage des **espaces de respiration** pour ses habitant.es dans une démarche d'amélioration de leur bien-être, de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux effets du changement climatique, avec la mise en place de plusieurs projets :

- Mise en place d'un verger (pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers et abricotiers), d'un espace réservé aux petits fruitiers (cassissiers, framboisiers, mûriers) et d'éco-pâturage, avec 2 chèvres et 3 moutons au lieu-dit Le Pâtis du Graviguay. Les animaux sont suivis et gérés par l'entreprise Les Tontons Tondeurs.
- Plantations de fruitiers dans les espaces communs du lotissement de Kériel (fournis par la mairie à la demande des habitant.es qui gèrent la plantation et l'entretien)
- Réaménagement du bois du « Haut du Golhen », destiné à accueillir les promeneurs avec des espaces pique-nique aménagés.
- Intégration de pratiques de gestion différenciée dans la gestion des espaces verts par l'équipe municipale et suppression progressive des jardinières et suspensions au profit de massifs en pleine terre, murets végétalisés et pieds de mur fleuris avec des espèces peu gourmandes en eau.
- Réhabilitation du cœur de bourg avec un volet désimperméabilisation et renaturation

**60aine de fruitiers plantés** au lieu-dit du Graviguay (20 grands fruitiers et une quarantaine de petits fruitiers)

**10aine de fruitiers plantés** par les habitant.es dans le

**598 m²** désimperméabilisés

lotissement de Kériel

dans le cadre de travaux prévus en 2024-2025 dans le cœur de bourg, représentant 10 % de la surface artificialisée de cette zone avant travaux. Axes du Plan Climat concernés



AXE 2 – Sensibilisation et Mobilisation



**AXE 3 - EXEMPLARITÉ** Fiches-actions 9 et 10

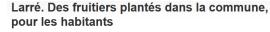


AXE 4 - ALIMENTATION Fiche-action 12





AXE 11 - RESSOURCE EN EAU Fiche-action 36



Des vergers sont mis en place par la mairie de Larré (Morbihan), dans les lotissements, au Pont-Gohlen, au complexe sportif. Ils seront entretenus et soignés par les habitants,



Des habitants de Kériel plantent un cerisier et un abricotier dans le lotissement | . OUEST-F



### Lauzach

# ZAC Ar Graëll: préservation des ressources et lien social

Pour éviter un développement de l'habitat non maîtrisé et gourmand en foncier, la commune a souhaité créer un nouveau quartier ambitieux en matière environnementale, dans le cadre d'une **ZAC** (Zone d'Aménagement Concertée). La ZAC Ar Graëll (12 ha), située à l'entrée nord-ouest du centre-bourg, s'appuie sur un plan de composition et un cahier de prescription ambitieux :

- Pour préserver et valoriser les ressources: Nombreux cheminements doux, connexion entre les espaces naturels et gestion des eaux pluviales (noues, fossés, talus plantés...), aires de stationnement mutualisées (perméables) pour accueillir les visiteurs
- Pour **favoriser la mixité urbaine et le lien social**: la petite taille des terrains et les chemins créés favorisent les échanges de proximité entre les différents lots et avec les autres quartiers.

A partir de 2015, deux première tranches ont été réalisées et commercialisées sur la base d'un cahier des charges intégrant notamment des prescriptions sur l'**isolation thermique**, au-delà de la RT de l'époque. Un **héliodon** a également été réalisé afin d'optimiser le positionnement de chaque maison en fonction du soleil.

En 2023, pour le développement de la troisième tranche, le cahier des charges va plus loin et intègre de nouvelles prescriptions visant à limiter l'empreinte carbone des constructions (incitant ainsi à l'utilisation de matériaux biosourcés), la prise en compte de l'adaptation au changement climatique (confort d'été passif) et la limitation de l'artificialisation des sols (en lien avec la gestion de l'eau).

**2,1 km** de cheminements doux
Pour 1,8 km de voiries

1/4 de la superficie

en bois, prairie humide, espaces verts et chemins Axes du Plan Climat concernés



**AXE 3 - EXEMPLARITÉ** Fiches-actions 9 et 10



AXE 7 - CONSO ÉNERGIE DU BÂTI



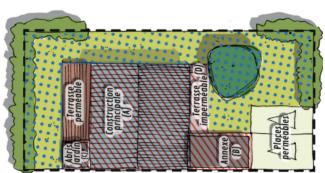
**AXE 8 - EnR** Fiche-action 30

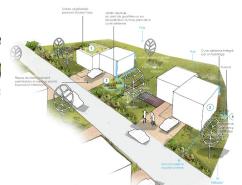


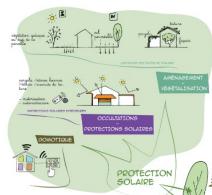


AXE 11 – RESSOURCE EN EAU Fiche-action 36









### La Vraie Croix

# Plantation d'une forêt sur le lieu-dit « La Butte du Temple »

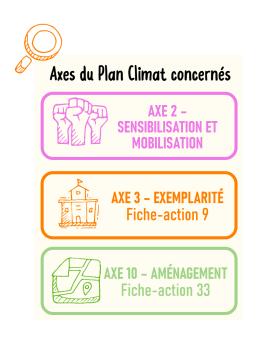
- La commune possède une zone boisée au lieu-dit la Butte du Temple. Ce site est un lieu connu et apprécié des habitant.es (balade, parcours sportif démantelé car hors d'usage, circuit vélo...). Il est composé essentiellement de pins maritimes en fin de vie.
- Début 2022, les élu.es choisissent de réhabiliter cet espace en le reboisant. Ils se rapprochent de Clim'actions pour imaginer le futur du site.
- Entre janvier 2023 et début 2024, sont réalisées des études de sol, le nettoyage de la parcelle, une recherche de mécénats, le choix des essences et le plan de plantations.
- Les écoles et les habitant.es de la commune sont associés (1 réunion d'information et 1 journée d'animation avec les élèves de deux écoles)
- Les plantations sont réalisées les 1er et 2 février 2024

### 250 personnes impliquées

Élèves primaires, élèves MFR, agents, élu.es, parents d'élèves, bénévoles de la commune, mécènes, Clim'actions

### 1500 arbres plantés

Plus d'une 30aine d'essences d'arbres et arbustes, feuillus principalement, avec un regard sur la résistance au changement climatique





### Un arbre par habitant, symboliquement c'est fort »







Pour en savoir plus:

Fiche BRUDED sur le projet

### Le Cours

# Création d'un commerce multi-services en matériaux bio-sourcés

- La commune travaille depuis plusieurs années à la création d'un commerce multi-services dans le centre-bourg. Ce bâtiment est actuellement en cours de construction. La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2025. Son inauguration est prévue le 24 mai 2025.
- Il comprendra une épicerie, un bar et un restaurant.
- Le bâtiment se veut exemplaire :
  - Avec une large place laissée aux matériaux bio-sourcés (ossature bois, murs et toit isolés en paille)
  - Un chauffage par centrale de traitement d'air thermodynamique double flux en comble technique et une option poêle à bois prévue.
  - Des panneaux solaires photovoltaïques en toiture pour de l'autoconsommation optimisée (2 chauffe-eau électriques programmés)
  - Récupération de l'eau pour les toilettes



21 panneaux solaires
pour une puissance de 10
kWc installés

22 mètres de baies vitrées performantes

Double vitrage avec vide d'air de 16 mm et argon













### Limerzel

# Entretien des espaces verts par de l'éco-pâturage

- La commune pratique l'éco-pâturage sur deux **parcelles communales.** Les animaux sont suivis et gérés par l'entreprise Breizh Moutondeurs, en lien avec les agents de la commune :
  - Vallon de Kéramélie, parcelle particulièrement en pente et difficile d'accès pour l'entretien
  - Espaces communs du lotissement de la Valauderie
- Sur le site du vallon de Kéramélie, l'entretien en écopâturage permet également de lutter contre la renouée du Japon (plante envahissante).
- Les deux parcs sont en accès-libre pour les habitant.es.
   Une aire de pique-nique a été aménagée sur le parc de Keramélie.

**8200 m<sup>2</sup>** éco-paturés

















### Malansac

# Création d'un verger communal participatif

- L'idée de créer un verger communal participatif faisait partie des engagements de l'équipe municipale élue en 2022, qui lancé ce projet à partir de septembre 2023.
- Ce projet vise à réinvestir l'espace public et à être un lieu de lien avec le vivant et de transmission de savoir-faire.
- Pour être accompagnée sur la réalisation du projet, la commune a fait appel à l'association Humus Fructus.
- La conception du projet s'est faite avec un **groupe-pilote**, composé d'une quinzaine de personnes (élu.es, agents et d'habitant.es).
- Les **premières plantations** ont eu lieu **début 2024**, en format chantier participatif sur le site du Palis Bleu. Une grande diversité d'arbres et arbustes fruitiers a été plantée (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers maisaussi des expérimentations avec des amandiers, figuiers, abricotiers, mandariniers, citronniers...)..
- Des **animations et ateliers** ont lieu depuis (initiation au bouturage de petites fruits, greffage, formation à l'entretien et au suivi,...).

# **150** personnes impliquées habitant.es. élèves des écoles

habitant.es, élèves des écoles Des Tournesols et Sainte-Anne, élu.es, agents, centre social Éveil, scouts, élus, agents,....

### 200 m

de haies fruitières plantés (dont 33 arbres fruitiers, une 100aine d'arbustes à petits fruits, des vivaces aromatiques, médicinales et mellifères



# PONTILE Parties Robert Agents Construction C

### EN IMAGES. Le verger collectif et participatif de Malansac sort de terre

La municipalité de Malansac (Morbihan) a lancé le projet de création d'un verger collectif et participatif, sur deux parcelles de terrains proches du Palis bleu. Samedi 13 janvier 2024, se sont déroulées les premières plantations avec une belle participation.



### Ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective avec Morbihan Energies

- La commune porte, avec Morbihan Énergies, dans le cadre d'un dispositif nommé Partag'Élec 56\*, un projet de 2 ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente La Bruyère.
- L'électricité produite sera autoconsommée localement, dans un rayon de 2 km autour du site, à la fois par des équipements publics et des particuliers.
- Les travaux d'installation commenceront en fin d'année 2024 pour s'achever début 2025.
- Une réunion publique, visant à informer les particuliers susceptibles de participer au projet, s'est tenue en septembre 2024.

### En 2025, les habitants de Molac pourront produire et partager l'électricité

Les acteurs du programme Ombrières prévu sur le parking de la salle La Bruyère, ont lancé jeudi 26 septembre 2024, le top départ du projet d'autoconsommation électrique collective, en réunion publique avec les habitants susceptibles d'y participer.



Le parking de la salle La Bruyère, à Molac (Morbihan), se prépare à recevoir des ombrières qui produiront de l'électricité en photovoltaïque solaire pour une opération d'autoconsommation collective d'électricité. | OUEST-





**70 kWc** 

seront installés dans le cadre du projet

400 m<sup>2</sup>

de parking couverts

### 20aine de foyers présents

lors de la réunion publique de septembre 2024





L'autoconsommation collective consiste à partager la production électrique entre les acteurs locaux. La totalité de l'électricité photovoltaïque est alors produite et consommée localement. Les acteurs sont rassemblés au sein d'une structure juridique dénommée Personne morale organisatrice (PMO).

Les consom'acteurs conservent leur fournisseur d'électricité pour couvrir leur consommation. Ils contractualisent avec deux fournisseurs d'électricité : leur fournisseur habituel et le fournisseur local. Le fournisseur habituel déduit l'autoconsommation collective de la facture du partcipant.





Pour en savoir plus sur les projets Partegelec56

### Pluherlin

### Réalisation du bilan carbone de la commune et mise en place d'une stratégie

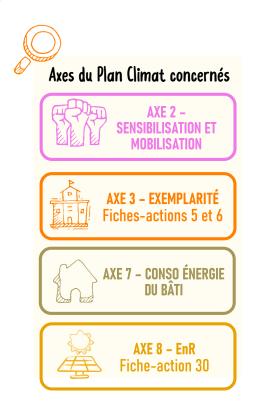
- Entre avril et septembre 2022, la commune a réalisé une estimation du bilan carbone et de la capacité de séquestration carbone de son territoire, avec l'accompagnement d'un étudiant en stage. Ce travail a été suivi par le comité 'Énergie' de Pluherlin.
- A partir des conclusions du bilan carbone, les élu.es ont ensuite défini une stratégie autour de 3 axes :
  - Sensibiliser les élu.es et habitant.es aux enjeux
  - Réduire les consommations d'énergie dans l'habitat privé et dans les bâtiments communaux (exemplarité)
  - Développer la production d'énergie solaire renouvelable
- Plusieurs actions concrètes ont déjà été réalisées (isolation vestiaire salle de sport et remplacement chaudière gaz par pompe à chaleur, construction du cabinet médical en matériaux bio-sourcés, définition de zonages loi APER...) ou vont voir le jour dans les 3 années à venir (isolation de la mairie, projet d'autoconsommation solaire sur la toiture de la salle de sport, sensibilisation avec la fresque du climat, ...)
- A noter qu'en parallèle de ces actions, la commune met en place des actions en faveur de la biodiversité (mise en place d'un comité biodiversité, démarche LPO, verger participatif...)

### 5 zones « Ombrières »

identifiées par la commune dans le cadre de la loi Accélération de la production d'énergies renouvelables

92 m<sup>2</sup>

C'est la superficie du cabinet médical (ossature bois et paille) construit en 2024





Fresque du Climat avec les élu.es de Pluherlin – juin 2023

Pluherlin (56) : un cabinet médical en ossature bois paille pour attirer des professionnels de santé



### Questembert

## Passage en régie directe de la cuisine centrale de Questembert

- En 2022, la commune, accompagnée par le GAB 56 et Nourrir l'avenir, s'est lancée dans une stratégie de passage de la gestion concédée à la régie directe de sa restauration scolaire, avec pour objectif d'augmenter la qualité de repas préparés et la part de produits locaux.
- Entre 2023 et 2024, les étapes suivantes ont été réalisées :
  - Un état des lieux de l'organisation, des locaux et du matériel (diagnostic de la cuisine, analyse des achats, personnel, des menus et de l'organisation, pesée des déchets alimentaires).
  - Des ateliers et une visite de ferme ont ensuite permis de creuser les enjeux identifiés dans l'état des lieux
  - La rédaction d'un plan d'actions
  - Suivi d'une phase de sourcing qui a permis l'écriture du marché public (en 18 lots) pour l'approvisionnement de la restauration collective en denrées alimentaires.
- A noter qu'un nouveau bâtiment pour la cuisine centrale est planifié pour 2025-26 dans la zone de Kervault, dans le but de soutenir le passage en régie (amélioration des espaces de travail, équipements,...).

### Depuis la rentrée 2024

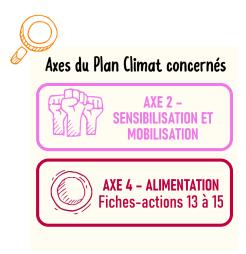
900 repas / jour

préparés en moyenne par le personnel communal pour les écoles maternelles et élémentaires de Questembert, Lauzach et Limerzel, le multi-accueil, la Résidence Autonomie et les accueils de loisirs de Questembert Communauté

95 % de produits d'origine bretonne, dont 20 % issus du territoire de Questembert Communauté

**97** % de produits frais

74 % de produits sous signe de qualité







Questembert (56) : un passage en régie municipale avec des fournisseurs locaux



Pour en savoir plus : Fiche BRUDED sur le projet

### **Rochefort-en-Terre**

### Création du refuge LPO « Le jardin des peintres »

- La commune a souhaité en début de mandat œuvrer pour favoriser la biodiversité, et notamment créer un refuge LPO dans le parc du château. Une convention a été signée en 2021 avec la LPO pour une durée de 5 ans, dans l'objectif de :
  - Favoriser l'accueil de l'avifaune et de chiroptères
  - Diversifier les habitats naturels
  - Sensibiliser les visiteur.teuses, habitant.es et les agents communaux
- Un diagnostic faune / flore a été réalisé par la LPO en début de convention, accompagné d'un plan d'actions à mettre en œuvre sur les 5 années de la convention.
- Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre: réouverture d'un abri pour les chauve-souris, création d'une prairie fleurie avec tonte différenciée, éradication de plantes invasives (laurier-palme, mimosa, buddleia), nettoyage d'un vieux lavoir, réhabilitation d'un vieux verger, actions de sensibilisation,...

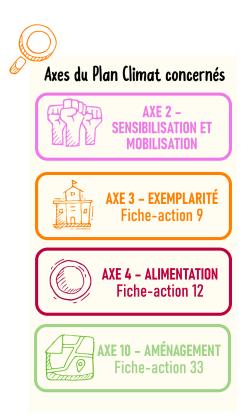


### 11 hectares

C'est la superficie du refuge LPO qui se situe à proximité de 2 zones ZNIEFF et en bordure d'une zone Nature 2000

### 7 fiches-actions

à mettre en œuvre sur la durée de la convention







Rochefort-en-Terre. Une action intergénérationnelle autour des oiseaux



Lors d'un ateller avec des résidents de l'Ehpad, les élèves ont réalisé des boules de graisse et de graines p

### Saint-Gravé

### Création d'un verger et d'un potager et valorisaiton de sentiers de découvertes

- La commune a créé, avec les agents communaux et la contribution des enfants de la garderie et de leurs encadrantes:
  - Un verger sur une parcelle proche de la mairie, qui était jusqu'alors non utilisée. Ce verger est accessible à tous.
  - Un potager, à proximité de sa garderie. Il est suivi par les enfants de la garderie. Ses légumes sont récoltés par les habitant.es et les agents communaux.
- Par ailleurs, la commune valorise en continu, des sentiers de découverte (dont une portion a été créée en 2020) qui relient des sites patrimoniaux et naturels. Une autre portion est en projet.
- Des plantations sur une parcelle sont également en projet.

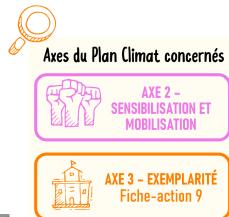
### 5 arbres plantés

(2 pommiers, 1 cerisier et 2 pruniers)

### 20aine de personnes

qui participent à valoriser ses sites en continu (habitant.es, élu.es, agents, enfants,...)







Saint-Gi

Saint-Gravé. Les actions se multiplient pour embellir la commune

AXE 4 - ALIMENTATION Fiche-action 12





# Perspectives





### Synthèse et perspectives

### Diffusion du bilan

- Le bilan-mi parcours a été présenté en Conseil Communautaire du 18 novembre 2024 et a été diffusé à l'ensemble des agents de Questembert Communauté en décembre 2024
- Il a également fait l'objet d'un évènement grand public : le **Forum du Climat**, qui s'est tenu le 4 décembre 2024. Au total, la rencontre a réuni plus de 200 personnes (habitant.es, agent.es, élu.es, association...) et une 20aine de partenaires (associations, collectivités) ont tenu des stands.



### Synthèse et perspectives

# Stratégie

- En ce qui concerne les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, il est compliqué à ce stade de tirer des conclusions sur la cohérence avec les objectifs fixés compte tenu du nombre limité d'années de référence actuellement disponibles.
- On note une **forte augmentation de la production d'énergies renouvelables** entre 2015 et 2022. Néanmoins, l'**objectif TEPOS 2050**, fixé sur la base de potentiels de production ENR théoriques en 2019 avant la rédaction des fiches-actions, semble, à ce stade, difficilement atteignable. Il apparaît que la **stratégie EnR** serait à affiner pour identifier les **potentiels réels de production** (en particulier pour la production solaire) du territoire. La réalisation d'un Schéma Directeur des Énergies pourrait être un outil pertinent pour ce recalibrage.
- Concernant les perspectives, des réflexions autour du dispositif « Territoire Engagé dans la Transition Écologique », porté par l'ADEME, sont en cours. Cela pourrait permettre à QC d'affiner sa stratégie en matière de transition écologique, de suivi et de transversalité des actions entre les services.



### Synthèse et perspectives

### Plan d'actions

De nombreuses actions opérationnelles ont été lancées depuis 2021, sur l'ensemble des axes du Plan Climat. Un des points notables de cette première partie du Plan Climat est le **portage multi-partenarial** des actions.

### Concernant les perspectives :

- Evolution du Service de Conseil en Énergie
- Continuation et étoffement des actions avec les agriculteur.trices et les partenaires agricoles
- Mobilités : services et aménagement
- De **nouvelles thématiques** vont également être développées et / ou accentuées d'ici la fin du Plan Climat et permettront de travailler les deux axes qui ont le moins avancé (axe 10 **aménagement** et axe 11 **préservation de la ressource en eau**)
  - Mise en œuvre du Programme « Territoire Adapté au Climat » pour lequel QC est co-financée par la Région
  - Intégration des éléments du Plan Climat dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

### Préconisations pour la révision

Des thématiques transversales seront à développer. C'est le cas notamment de l'adaptation au changement climatique qui a été peu prise en compte dans la stratégie et qui serait à préciser dans le plan d'actions. Le programme « Territoire Adapté au Climat » lancé depuis fin 2023 et co-financé par la Région, permet d'initier cette démarche.

Des actions identifiées comme « à abandonner? » ou « à reformuler » lors de la phase mi-parcours seront à questionner.